



**RIGOLO**  
comme la vie

## PROJET D'ETABLISSEMENT

### Rigolo Comme La Vie

Janvier 2023

Micro crèche

Rigolo Comme La Vie

Vendin le Vieil



**RIGOLO**  
comme la vie



## **Partie 1 – Le projet social et de développement durable**

- 1.1 Modalités d'intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs
- 1.2 Les dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle
- 1.3 Les modalités de participation des familles à la vie de l'EAJE et les actions de soutien à la parentalité proposées
  - 1.3.1 Information des parents
  - 1.3.2 Participation des parents
  - 1.3.3 Implication des parents
  - 1.3.4 Les actions de soutien à la parentalité proposées
- 1.4 La démarche en faveur du développement durable

## **Partie 2 – Le Projet éducatif**

- 2.1 Les principes éducatifs développés au regard de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant
- 2.2 Les dispositions prises pour assurer l'accueil quotidien des enfants
- 2.3 Les dispositions prises pour assurer le soin
  - 2.3.1 Les modalités de délivrance des soins spécifiques et d'accueil de l'enfant malade ou présentant un handicap ou une affection nécessitant une attention particulière
  - 2.3.2 Le projet d'Accueil individualisé
  - 2.3.3 Les modalités en cas d'accident
- 2.4 Les dispositions prises pour assurer le développement
- 2.5 Les dispositions prises pour assurer le bien-être
- 2.6 Les dispositions prises pour assurer l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle
- 2.7 Les dispositions prises pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

## **Partie 3 – Le projet d'accueil**

3.1 Les accueils proposés

3.2 Les prestations d'accueils proposées

3.3 L'hygiène et les changes

3.4 Alimentation

- 3.4.1 Les repas
- 3.4.2 Allaitement en crèche
- 3.4.3 Régimes alimentaires

3.5 L'accueil d'enfants à besoins spécifiques (enfant en situation de handicap, enfant atteints d'une maladie chronique...)

3.6 Encadrement de la structure et de enfants

- 3.6.1 Description des compétences professionnelles mobilisées
- 3.6.2 Professionnalisation et accompagnement de l'équipe
- 3.6.3 Comportement à adopter dans les locaux

## Préambule

Le Code de la Santé Publique (CSP) régit le fonctionnement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant. Le gestionnaire s'assure de la bonne application de ces dispositions s'appliquent à tout moment. Tout gestionnaire, directeur, directeur adjoint, référent technique ou responsable technique connaît cette réglementation.

Il prévoit que chaque EAJE doit disposer d'un Projet d'Établissement (PE) (R2324-29 du CSP).

Ce règlement doit être accessible à chacun sur le site internet du gestionnaire ou sur le site de la Caf (R2324-31 du CSP). Il peut être transmis sous format numérique. Il doit également être affiché de manière accessible au(x) parent(s). Chaque mise à jour est transmise au(x)parent(s).

Le Projet d'Établissement doit être daté et actualisé aussi souvent que nécessaire et au moins une fois tous les 5 ans, avec la participation du personnel (R2324-31-IV du CSP).

Au sein des crèches Rigolo Comme La Vie, nous attachons une grande importance à la pédagogie. C'est en cela que nous veillons à garantir une cohérence et une harmonie des pratiques professionnelles sur l'ensemble du réseau, par un projet éducatif commun autour de la raison d'être suivante : être co-acteur du bien grandir de l'enfant en créant du lien social et au service de la parentalité.

## Partie 1 – Le projet social et de développement durable

### 1.1 Modalités d'intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

#### cf annexe

#### [Historique d'implantation :](#)

Il s'agit d'une initiative de la municipalité de Vendin le Vieil, en 2009 qui a exprimé des besoins en termes d'accueil du jeune enfant sur sa commune. Au regard de sa taille et de ses capacités financières, la municipalité a souhaité s'inscrire dans un partenariat avec notre réseau de crèche interentreprises. Avant l'ouverture, il y avait l'absence d'un accueil collectif au sein de la commune. Le multi accueil Rigolo Comme La Vie a ouvert en novembre 2010 offrant dès son ouverture 38 places.

La municipalité a cependant fait le choix de ne pas renouveler la réservation de ses berceaux au sein de notre crèche à compter de 2022.

De part sa situation, au cœur de la zone d'activités du Bois Rigault à 5 min du centre commercial de Lens II et des grands axes routiers, elle répond à un besoin de proximité.

Le choix d'implanter une crèche interentreprises vient du fait de la dynamique du territoire qui représente un bassin d'emplois important et de l'intérêt porté au projet par les entreprises. Le taux d'emploi des 25-54 ans sur la commune de Vendin le vieil est de 88,5%. (2021, chiffres insee), 23 % de chômage (2021, chiffres insee), le taux d'activités féminines est de 86,1 % (2021, chiffres insee).

L'augmentation de la population plus jeune a nécessité à la commune de prendre des dispositions pour répondre aux besoins des familles. Notre structure bénéficie du soutien des acteurs locaux : la CAF, la PMI, le conseil général, la municipalité, les entreprises adhérentes et le réseau « RIGOLO COMME LA VIE ».

#### Présentation socio- historique :

Le multi accueil de Vendin le Vieil se situe dans le quartier de la « fosse 8 ».

Au XIXème siècle, le territoire est à dominante agricole (céréales, betterave à sucre). Il connaît un tournant avec l'essor considérable de l'activité minière. La main-d'œuvre est importante. A la suite de la découverte de nouveaux gisements de charbon, les sites industriels se développent associés aux cités. La région Nord Pas de Calais ne sera pas épargnée par la 1ère guerre mondiale.

S'en suivra une crise économique, avant de faire face à la 2nde guerre mondiale dont le bilan sera lourd avec les 2/3 du bassin minier inutilisable. Aux alentours de 1950 s'amorce une reconversion avec la fermeture progressive des puits de mine. Des zones industrielles se créent : automobile, textile et métallurgie. Par conséquent, le milieu ouvrier est prédominant.

#### L'aménagement du territoire :

Situé en région Nord Pas de Calais, 4ème région la plus peuplée de France, Vendin le Vieil est une commune de 8 479 habitants en 2019. Cette commune fait partie de la Communauté d'Agglomération Lens/Liévin (CALL) qui regroupe 36 communes pour 241 703 habitants en 2018.

Le territoire possède un cadre de vie verdoyant avec une forte présence de jardins privatifs ; ce qui rend la qualité de vie appréciable. Il est à la fois rural et urbain et occupé par une population dense et jeune.

Deux nouveaux quartiers "résidentiels" accueillent de nouvelles constructions familiales, dont un quartier à 2 km du multi accueil. La structure est ainsi implanté au milieu de ces deux quartiers appelés "vendin centre" et vendin "fosse 8" classé Zone d'éducation prioritaire.

Du fait de notre spécificité de crèches - inter-entreprises. L'étude des zones d'activités et d'activités commerciales nous permet de situer également le choix de notre emplacement géographique. La structure est située autour de 3 zones d'activités : la « Zone du Bois Rigault », «La croisette » et « Les renardières » regroupant 140 établissements pour près de 5 600 salariés, appelé Le Pôle Nord-est.

Le territoire est marqué par un fort taux de représentation de la catégorie « employés et ouvriers » du à la dynamique des entreprises sur le territoire du Pas de Calais principalement sur la zone Lens-Liévin qui a elle seule en regroupe une part importante. Ce taux est plus élevé que la moyenne française. On remarque aussi un taux de chômage de 13.5 % en 2019.

L'accompagnement des personnes à la recherche d'emploi mise en place par les organismes tels que mission locale, pôle emploi, dispositifs régionaux, départementaux et communaux. nous amène à accueillir les enfants dont les familles entrent en formation. Dans cette optique d'accompagnement social et/ou professionnel, c'est offrir aux parents un accueil sûr afin de leur permettre de suivre leur formation ou stages. Les planning de formation sont donc susceptibles d'être modifiés en fonction de leur alternance cours / lieu de stage. Nous nous engageons lors de l'accueil à respecter ces modifications afin de participer à leur reconversion professionnelle et ainsi minimiser les contraintes tant pour le parent que pour l'enfant.

25% des familles accueillies entre 2018 et 2020 travaillent hors de leur commune de résidence. Ce temps de trajet est à prendre en compte lors de la contractualisation des réservations. En moyenne, ils parcourent près de 25 km chaque jour, c'est-à-dire que les parents travaillent autour de la métropole lilloise et dans le douaisis.

### [Se rendre à la structure :](#)

Les axes routiers sont nombreux et à proximité : la N47 qui relie Lens à Lille et l'A21 reliant Lens à Valenciennes en passant par Douai. Arras est situé à 25km, Lille à 32km et Lens à 5km. La concentration urbaine y est forte.

Concernant les transports, les gares de Loison sous Lens et de Lens ne sont situées qu'à

quelques minutes de Vendin le Vieil. Un réseau de bus TADAO dessert 114 communes de l'agglomération Lens/Liévin et Hénin/Carvin. L'arrêt de bus le plus proche du multi accueil se situe à 15 minutes à pied.

### La population :

La population Vendinoise **rajeunit fortement** avec un indice de vieillissement de 50 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.

Le nombre de familles avec enfants habitant à Vendin le Vieil est de 1 340.

545 familles avec un seul enfant, 490 familles de deux enfants, 225 familles avec trois enfants, 80 familles qui ont quatre enfants ou plus.

Vendin le Vieil accueille 150 habitants de nationalité étrangère dont 88 hommes et 62 femmes. Cela représente 2 % de sa population. Le nombre des familles de nationalité étrangère avec enfants habitant à Vendin le Vieil est de 40, soit 3 % des familles. 2 % des familles avec un seul enfant, soit 10 familles, 2 % des familles de deux enfants, soit 10 familles, 4 % des familles avec trois enfants, soit 10 familles, 10 familles ont quatre enfants ou plus, soit 13 % des familles de quatre enfants et plus.

La tranche d'âge la plus importante de Vendin le Vieil est la tranche des 35 à 39 ans avec 323 femmes et 354 hommes pour un total de 677 personnes, soit 8 % de la population. Le nombre de ménages à Vendin le Vieil est de 3 215.

880 ménages ne comptent qu'une personne, il y a 965 ménages de deux personnes, 580 ménages de trois personnes, 505 ménages de quatre personnes, 200 ménages de cinq personnes et enfin 85 ménages de six personnes ou plus.

### L'habitat :

Sur la Communauté d'Agglomération Lens Liévin, les logements occupés sont très majoritairement des résidences principales. Il y a une part importante de logements individuels relativement anciens pour la plupart issus du parc minier (82% sont des maisons).

Les occupants sont pour une grande partie locataires (56%) contre 44% de propriétaires. Trois bailleurs sociaux (MAISONS ET CITES, SIA et PAS DE CALAIS HABITAT) couvrent 8% de la surface totale de la communauté d'agglomération Lens/Liévin.

L'état des logements se caractérise par un confort dominant. Le parc immobilier est caractérisé par une restructuration et un renouvellement urbain qui se traduit par la création de logements neufs et la réhabilitation de logements anciens à destination des familles avec un dispositif d'accès à la propriété. En moyenne par logement, il y a 2,48 personnes.

Les équipements destinés à la petite enfance sur la commune de vendin le vieil

#### Les accueils de la petite enfance :

- “1000 et une aventures”, une micro crèche (PAJE) en centre ville, 10 places
- “les doux câlins” une maison des assistantes maternelles en centre ville, 12 enfants accueillis par 3 assistantes maternelles. Les heures d'ouverture et de fermeture sont adaptées en fonction des besoins des familles.
- “octopus” une maison d'assistantes maternelles en centre ville 10 enfants.

La commune possède 3 écoles maternelles et 2 écoles primaires et bénéficie d'une garderie scolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h.

La présence d'un Relais Petite Enfance intercommunal (vendin le vieil, wingles, hulluch, meurchin et pont à vendin) avec ses 61 assistantes maternelles accentuent la présence de services petite enfance sur le territoire. (données de 2020)

Sur le territoire, il y a 1 300 hectares de parcs autorisant la pratique d'une multitude d'activités. La ville de Vendin le Vieil propose un accueil de loisirs à partir de 4 ans. Elle dispose d'une bibliothèque municipale. Les enfants de plus de 4 ans peuvent adhérer à une association sportive comme la danse (école de danse les Primevères), des ateliers manuels ( Arts et créations) sur la commune.

L'équipement “Trait d'Union”, lieu culturel, sportif et de loisirs de la vie vendinoise. Ce complexe, situé dans l'aire de loisirs « Les Faitelles », à proximité du multi accueil (900 mètres) accueille le Conservatoire de musique, la Médiathèque, le service jeunesse et sport, les centres de loisirs, les garderies ou encore les permanences sociales.

#### **Un partenariat lie justement cette médiathèque à notre crèche dans le but de bénéficier de l'intervention d'une conteuse au sein de notre structure à hauteur d'une fois par mois.**

Nous participons au comité de pilotage du Relais Petite Enfance pour permettre la meilleure information aux familles de tous les modes de gardes et besoin aux familles.

#### Les Services en direction des familles, au sein de la commune de vendin le vieil

Des consultations CAF sont proposées au sein de la ville (permanences en mairie). Les Caf accompagnent les moments importants de la vie des familles. Elles permettent



d'accompagner les familles dans leur vie quotidienne. Acteur majeur de la solidarité nationale, la branche Famille est un réseau piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales, présent sur tout le territoire. Mobilisées au service des allocataires, les Caf prennent en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur leurs territoires. Le portail « monenfant.fr », conçu par la Cnaf, propose un accompagnement aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Son objectif premier est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et services en ligne existants dans ce domaine.

Dans ce portail national est référencée la quasi-totalité des structures d'accueil destinées aux jeunes enfants (crèche, accueil de loisirs, etc.), des services existants pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants (lieu d'accueil parents-enfants, relais d'assistants maternels, service de médiation familiale...) mais également près des 75% des assistants maternels actuellement en activité.

Des consultations PMI sont organisées sur la ville (quartier de vendin centre). Les actions de la Protection Maternelle et Infantile sont exercées dans un but de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes, des enfants de moins de six ans et de leurs parents. Ces actions, exercées par des médecins, sages-femmes, puéricultrices et psychologues, participent à la protection de l'enfance.

Des permanences d'adjoints de mairie sont mis en place chaque semaine : adjoint au logement, à la famille, à l'emploi, des rencontres avec Monsieur le Maire.

### [Les loisirs destinés à la petite enfance](#)

Le parc des cytises situé à quelques mètres de la structure s'étend sur plusieurs hectares et se compose d'une aire animalière et d'une plaine de jeux.

A Lens, il y a une aire de jeux couverte de 0 à 12 ans avec des labyrinthes, des toboggans, des châteaux gonflables et un espace extérieur (Récréakid). Le parc des loupis est un grand espace de psychomotricité sur 1800 m<sup>2</sup> intérieur et 5000m<sup>2</sup> extérieur. Les piscines de Lens et Liévin proposent des séances de bébés nageurs. Le musée du Louvre Lens propose des ateliers pour enfants à partir de 4 ans. Lens et Liévin disposent de médiathèques.

### [Politique de la ville, quartiers prioritaires:](#)

En décembre 2014, le quartier dit « grande résidence » situé à vendin le vieil fut classé en « quartiers prioritaires de la politique de la ville ». Ce dispositif vise à répondre à des degrés différents de difficultés rencontrées dans ces quartiers. Le niveau d'intervention sur ce quartier est répertorié comme une zone urbaine sensible et une zone de redynamisation

urbaine. Ce quartier est situé à 15 minutes à pied du multi accueil. Il n'y a pas de transport en commun entre ce quartier et notre multi accueil.

### Présentation du public accueilli :

Du fait de notre spécificité de crèche interentreprises, les communes ayant des places sur notre structure apportent une mixité sociale.

Nous mettons en avant la régularité de l'accueil pour permettre à l'enfant de s'ancrer sereinement dans l'accompagnement proposé et permettre aux familles d'être dans une continuité éducative avec les professionnels en accord avec notre projet éducatif.

### Répartition des places par entreprises

8 berceaux SRIAS jusqu'au 31/08/23

3 berceaux Maisons et Cité jusqu'au 31/08/23 puis 2 jusqu'au 31/08/24

1 berceau 1001 crèches (sous traitance) jusqu'au 31/08/24

### Objectifs généraux de la micro-crèche :

- offrir un service adapté aux entreprises et communes adhérentes
- offrir un service d'accueil aux salariés des entreprises adhérentes en lien avec
- leur planning professionnel et les événements ponctuels de l'entreprise (hausse, baisse du travail...).
- concourir au développement et à l'éveil du jeune enfant,
- garantir la sécurité affective de chaque enfant.
- développer l'apprentissage de l'autonomie en collectivité,
- favoriser la socialisation de l'enfant en le mettant en contact avec d'autres,
- concourir à l'intégration sociale des enfants en situation de handicap ou d'une
- maladie chronique,
- aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle,
- préparer avec les familles la séparation par une période dite d'adaptation,
- soutenir les parents dans leur parentalité
- valoriser la place du jeune enfant sur le territoire.

On constate que les ménages avec enfants représentent un taux non négligeable de la population ce qui justifie amplement la présence de la micro-crèche PSU au sein de la ville et du territoire.

## 1.2 Les dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle

En référence à l'article D 214-7 du Code de l'action sociale des familles, l'accueil des enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnel, dont les ressources sont inférieures au montant forfaitaire du RSA, sera favorisé à chaque fois que cela sera possible, en tenant compte par exemple des places disponibles, des normes d'encadrement...

Le réseau de crèche Rigolo Comme La Vie est très impliqué dans la politique d'accueil du jeune enfant sans distinction et œuvre pour le vivre ensemble en s'appuyant sur une pédagogie de la diversité et mixité sociale.

*Du fait de notre spécificité de crèches interentreprises, les communes ayant des places sur nos structures apportent naturellement une mixité sociale. Un accueil est proposé aux familles en recherche d'emploi ou en période de formation, en fonction des disponibilités de la structure. Nous mettons en avant la régularité de l'accueil pour permettre à l'enfant de s'ancrer sereinement dans l'accompagnement proposé et permettre aux familles d'être dans une continuité éducative avec la structure. La procédure d'inscription est la même pour toutes les familles. Les tarifs horaires sont conditionnés par les ressources des foyers fiscaux, et conventionnés par les caisses d'allocations familiales.*

*Nous nous adaptons aux besoins des parents, en proposant des contrats selon leurs activités professionnelles, recherche d'emploi, et tout autres démarches. Nous restons flexibles en proposant des avenants aux contrats si besoin.*

*En lien avec notre partenariat avec la PMI, nous menons des actions de prévention auprès des familles qu'elle accompagne et qui rencontrent des difficultés socio-économiques.*

*La crèche de Vendin le Vieil travaille en partenariat avec le dispositif "**accueil pour tous**" afin que des familles dans ce type de situation puissent être guidées vers nous. Dans un premier temps, le dispositif est amené à nous solliciter afin de savoir si nous aurions des disponibilités de places en fonction des besoins de la famille puis si cela est possible nous réalisons ensemble (direction, dispositif, famille) une visite de crèche avant l'inscription de l'enfant parmi nous.*

## 1.3 Les modalités de participation des familles à la vie de l'EAJE et les actions de soutien à la parentalité proposées

### 1.3.1 Information des parents

Elle se traduit par un échange d'informations (écrites et/ou verbales) entre le(s) professionnel(s) et le(s) parent(s) notamment lors de la :

#### 1ère rencontre

- Un rendez-vous est pris avec la référente technique. Ce rendez-vous permet d'expliquer aux parents le fonctionnement global de la structure ainsi que le Projet d'Établissement et prendre le temps de répondre aux différentes questions des parents.
- Un contrat d'accueil est établi selon les besoins de la famille tels qu'exprimés lors de la pré-inscription sur le Site internet, et prévoit les modalités d'organisation de la période d'adaptation.
- Les frais de gestion seront à régler à la fin de cette rencontre.

#### L'adaptation

« Ce qu'on appelle « adaptation » à la crèche est surtout un temps qui permet à chacun d'apprendre à se connaître. Cette période, qui doit être assez longue et commencer bien avant que l'enfant entre à la crèche, est nécessaire aussi bien à l'enfant qu'à la mère pour élaborer la « séparation ». Ce temps est indispensable aussi à l'adulte pour percevoir les besoins de l'enfant en tant que personne. De cette adaptation mutuelle dépend l'épanouissement de l'enfant dans son nouveau milieu de vie. »

*Michelle Bonnaud « L'adaptation à la crèche ».*

La période d'adaptation est une étape déterminante et indispensable pour l'accueil du jeune enfant. Les parents ont le temps et prennent le temps de transmettre à la personne qui accueille leur enfant, ses habitudes de vie. Ce sont des moments de rencontres, d'observation, de mise en confiance et d'échanges.

Du côté des parents, il s'agit de découvrir le référent qui va accueillir leur enfant (le lieu, la famille, les autres enfants...), se rassurer sur les compétences de la personne et faire l'expérience progressivement de la séparation.

Ce temps permet de transmettre les habitudes et rituels de leur enfant concernant

l'alimentation, le sommeil, les temps d'éveil et ses habitudes de soins.

Pour l'enfant c'est découvrir et se familiariser avec son nouvel environnement (lieu, adultes, autres enfants, nouvelles odeurs, nouveaux bruits...) Apprendre à faire confiance au nouvel adulte qui s'occupera de lui. Accepter progressivement de se séparer de sa mère/père.

Pour les professionnelles c'est le temps pour poser des questions sur les rituels et habitudes de l'enfant. Découvrir l'enfant, sa famille, son histoire pour prendre le relais.

### **De l'arrivée journalière et du départ de l'enfant**

Les parents ont une place importante au sein de notre micro-crèche. En effet, l'espace leur est totalement ouvert.

Ils sont invités à entrer dans la micro-crèche le matin pour nous transmettre des informations pertinentes sur leur enfant et le soir pour que nous puissions leur raconter ce que leur enfant a vécu durant sa journée.

Ces transmissions du matin et du soir sont essentielles. Elles permettent à l'équipe de s'adapter au mieux aux besoins des enfants au jour le jour et facilitent la transition entre la maison et la crèche.

Elles peuvent être riches d'informations sur la santé de l'enfant et le développement de l'enfant.

Les parents peuvent en profiter pour poser des questions .

L'équipe utilise les documents de communication du réseau tels que le cahier de liaison équipe, et le classeur de transmissions pour assurer les transmissions du matin et du soir.

### **De réunions d'informations**

Les parents sont invités à participer à la réunion de rentrée du mois de septembre, chaque année, en présentiel ou en distanciel par la visio, afin d'avoir connaissance du projet pédagogique, de l'ensemble des propositions éducatives,projets d'éveil, des réunions de prévention et de sensibilisation qui jalonnent l'année.

### **Aussi, l'information se fait en continue via plusieurs outils de communication comme :**

- Le **"journal des parents"**, qui permet d'échanger avec les parents sur des thèmes variés comme le sommeil, l'éducation, l'alimentation, la fratrie, le développement de l'enfant... c'est un outil pédagogique qui est remis en main propre aux parents. Véritable moyen de communication avec les parents, il permet de les accompagner et de les soutenir dans leur rôle d'éducateur.
- **L'Espace Parent** : site internet sécurisé qui permet aux familles de pouvoir revivre les

différents ateliers réalisés avec les enfants, la vie quotidienne de la crèche, ainsi que les temps forts de l'année (photos, anniversaire, fêtes, ateliers parents-enfants, sorties...). Nous mettons quotidiennement des actualités pour que les parents puissent vivre le quotidien de leur enfant. Cette application nous sert également à informer les familles sur divers sujets (santé, réunions d'informations, vie de la crèche...

- **-Affichage crèche:** Un panneau d'affichage à destination des familles est disponible dans le hall d'accueil de la micro-crèche. Les familles peuvent y retrouver les ateliers d'éveil des enfants, des informations pédagogiques, le menu de la semaine...etc.

### **1.3.2 Participation des Parents**

Tout au long de l'année, nous proposons aux parents de participer à des moments conviviaux avec leurs enfants et d'échanger avec d'autres familles au sein de la structure. Ces temps forts permettent aux parents de découvrir et d'observer leur enfant dans un environnement différent. Mais aussi, d'avoir la possibilité d'échanger sur divers sujets avec les familles présentes.

Ces moments sont aussi l'occasion de pouvoir approfondir certaines joies, réussites ou questionnements avec l'équipe de la crèche.

#### **Les parents sont invités à partager :**

- La fête de l'hiver avant la fermeture hivernale(décembre) : sous forme d'atelier en lien avec la saison et de goûters.
- La fête de l'été avant la fermeture estivale (juillet): sous forme d'atelier en lien avec la saison et de goûters ou pic-nique
- les temps forts de l'année lors de semaine à thème avec une activité par jour sur le thème abordé: semaine du goût, semaine de l'automne, semaine du livre, semaine du printemps ...
- les réunions de rentrée (septembre) : moment convivial afin de prendre un temps de relecture des gros axes du règlement de fonctionnement, présentation du projet pédagogique et projets d'éveil qui vont animer l'année, réponse aux questions des parents.

### **1.3.3 Implication des parents**

Rigolo Comme La Vie est soucieux d'impliquer les parents dans la vie de la crèche, en partageant un talent, qu'il soit musical, artistique, culinaire... C'est une autre manière de partager un moment de vie à la crèche et de passer du temps avec son enfant au sein du groupe.

De manière régulière l'équipe monte des ateliers afin de convier parents et enfants autour d'un moment privilégié. Dans une volonté de soutenir et d'accompagner la parentalité, ces ateliers favorisent des temps d'échanges, de rencontres entre parents, entre enfants, autour d'une activité commune (atelier moteur, temps de lecture, éveil sensoriel etc...).

Cette année, l'équipe de la crèche de Vendin le vieil a convié les familles à des temps festifs comme la fête de l'hiver pendant laquelle ils ont pu se rencontrer devant "l'exposition d'hiver" comprenant diverses réalisations et photos des enfants autour du thème de l'hiver.

Etant donné que nous disposons d'une pataugeoire, nous avons pour objectif de réaliser régulièrement des ateliers parents/enfants en fin de journée afin de permettre un temps d'échange autour des enfants qui pataugent.

**L'implication des parents** se fait en fonction des compétences de chacun. Leur implication peut prendre différentes formes et favorise leur expression :

- Apporter son aide pour préparer une animation

Nous proposons aux familles de partager leurs talents en proposant une animation ou un atelier au groupe d'enfants (yoga, guitare...)

- Accompagner une sortie
- Participer aux temps forts de la structure.
- Participer à l'élaboration du journal des parents.

Ce sont des moments de vie où le parent prend le temps avec son enfant, dans l'univers de l'enfant, pour le découvrir autrement. C'est une occasion rêvée pour les familles, d'avoir des réponses à leurs questions aux observations concrètes lors de ces ateliers et parfois, de pousser le questionnement plus loin.

### **1.3.4 Les actions de soutien à la parentalité proposées**

Les actions de soutien à la parentalité ou l'accompagnement à la parentalité, est le fait de reconnaître en chaque parent sa singularité, son histoire et ses désirs de transmission: choix éducatifs, valeurs humaines, croyances...

En d'autres termes, c'est être à côté des parents, dans une relation de confiance mutuelle, pour faire ensemble dans l'intérêt de l'enfant.

Pour Rigolo Comme La Vie, être dans le soutien à la parentalité c'est créer des temps d'échange formels ou informels avec les familles. Nos observations durant ces échanges ont pour but d'apporter des éclairages sur la situation de l'enfant et apporter des pistes de réflexion que les parents pourront adapter selon ses convictions.

Si nos observations et échanges réalisés avec les familles impactent le développement harmonieux de l'enfant, notre action est alors d'orienter les familles sur d'autres dispositifs. Ces derniers peuvent être internes à Rigolo Comme La Vie avec **la MAISON et EVEIL PLURIEL**, ou externe (PMI, CAMSP).

Ces dispositifs ne sont pas étanches et il est possible d'allier les deux afin de développer des réponses adaptées à chaque situation.



## La Maison RIGOLO COMME LA VIE-Noémi

En ce qui concerne nos actions internes de soutien à la parentalité, Rigolo Comme La Vie a ouvert en janvier 2018 **LA MAISON**.



**La MAISON Rigolo Comme La Vie**, située au 1 rue Pascal à Roubaix est un lieu d'accueil, d'écoute et de partage autour de la parentalité bienveillante, ouverte à toutes les familles. Ce projet novateur est à la fois un lieu d'échange, de rencontre, d'accompagnement et de soutien concret des familles quels que soient leurs sujets, problématiques ou besoins.

- Un lieu d'accueil pour toutes les familles qui souhaitent partager une expérience ou bénéficier de l'écoute et de l'accompagnement de nos bénévoles et professionnels de l'enfance. Nous réservons des temps d'échanges particuliers aux familles touchées par le handicap.
- Un lieu de vie convivial et chaleureux, pensé « comme à la maison », pour que chacun s'y sente bien .Il est entièrement ouvert pour faciliter les échanges et les déplacements... et aménagé pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite.
- Un lieu ouvert à toutes les familles et leur entourage, un lieu où l'on vient passer un moment ensemble, le temps d'un café, d'un après-midi, d'un atelier... selon son temps et ses envies !
- Un lieu de création de liens qui a pour vocation de développer l'entraide communautaire, de renforcer les liens familiaux et d'échanger les bonnes pratiques de la parentalité bienveillante et sereine.



**LA MAISON Rigolo Comme La Vie-NOEMI**, c'est une passerelle entre les parents, les enfants, la crèche ou l'école, les professionnels, les bénévoles et les familles... Au cœur d'un réseau de partenaires de proximité sur la métropole lilloise, les professionnels et bénévoles orientent et accompagnent les familles au plus près de leurs besoins par des rencontres collectives et/ou individuelles et favorisent la création de liens.

### Le dispositif EVEIL PLURIEL, pôle ressources handicap

Eveil Pluriel est un dispositif qui a pour objectif de créer du lien social et de favoriser l'inclusion des enfants entre 0 et 6 ans à besoins particuliers ou en situation de handicap.



La volonté d'Éveil Pluriel est de soutenir les familles afin de répondre aux besoins de leur enfant notamment en les aidant à trouver un mode de garde (crèche, micro-crèche...) adapté pour favoriser l'éveil auprès des autres enfants accueillis.

Tout professionnel de la petite-enfance (professionnel de crèche pas uniquement RIGOLO COMME LA VIE, assistant maternel, professionnel de l'Education Nationale, professionnel de périnatalité...) peut également solliciter Eveil Pluriel pour être accompagné afin de penser l'accueil de tout enfant, que ce soit en collectif ou en individuel.

Un service d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les familles Le dispositif Eveil Pluriel est un service d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les familles se questionnant sur le développement de leur enfant, ou pour les parents d'enfants en situation de handicap et à besoins particuliers. C'est un service gratuit qui garantit l'anonymat des familles.



## 1.4 La démarche en faveur du développement durable

### Notre démarche globale RSE : la RHESSEME

Notre responsabilité entrepreneuriale est de développer durablement l'entreprise pour permettre la réalisation du projet IDKIDS WE ACT FOR KIDS. A cet effet, celui-ci repose sur une

politique RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) : la RHESSEME. Elle inspire et guide chaque action et décision individuelle et collective au quotidien.

Notre première responsabilité : placer la personne humaine au cœur de nos engagements en assurant collectivement les conditions d'équilibre, d'équité, de bien-être et d'épanouissement des hommes.

## RESPONSABILITÉ



### HUMAINE



C'est notre première responsabilité de placer **LA PERSONNE HUMAINE** au cœur de tous nos engagements

### ENTREPRENEURIALE



C'est notre responsabilité **ECONOMIQUE** de développer durablement l'entreprise en répondant aux besoins de tous nos clients dans le respect des générations futures.

### SOCIALE



C'est notre responsabilité **COLLECTIVE** de développer la confiance, le progrès et l'épanouissement de chacun.

### SOCIÉTALE



C'est notre responsabilité **POLITIQUE** de créer du lien entre tous les acteurs de notre projet d'entreprise au service du bien commun.

### ENVIRONNEMENTALE



C'est notre responsabilité **ECOLOGIQUE** d'encourager et de permettre le développement durable au service de l'Homme dans le respect de son environnement.

### MARQUES



C'est notre responsabilité **PROFESSIONNELLE** de fédérer des communautés de personnes autour de produits et services militants et bénéfiques pour l'Enfant.

### ENFANTS



C'est notre **RAISON D'ETRE** de respecter et d'accompagner les chemins de progrès des enfants dans le monde.

Aujourd'hui, le réseau Rigolo Comme La Vie se positionne dans une démarche éco responsable et éco citoyenne au quotidien au travers d'actions anti gaspi (alimentation, économie d'énergie eau/électricité, récupération de matériaux pour créer des ateliers DIY...) Nous nous questionnons sur les bonnes pratiques qui pourraient nous permettre de faire des économies d'énergie et d'eau au quotidien sans impacter le quotidien des enfants et sur la qualité d'accueil.

Nous pratiquons la **dématérialisation des inscriptions** pour limiter l'impression papier et les archives.

Nous pensons que l'éducation à la planète se fait dès le plus jeune âge et que les enfants sont capables, à leur niveau, de contribuer en ne tirant pas plusieurs fois la chasse d'eau de manière non utile et en ne laissant pas l'eau couler lorsqu'ils se lavent les mains par exemple.

Nous avons la volonté **d'ouvrir les enfants vers l'extérieur dans le jardin de la micro-crèche** en leur proposant de sortir quel que soit le temps avec une tenue d'extérieur adaptée.

### Jeux de récup' pour grandir et s'éveiller

Chez Rigolo Comme La Vie, nous souhaitons de plus en plus accentuer notre accompagnement et nos propositions autour du recyclage. Les professionnels sont sensibilisés à cette notion d'écologie et souhaitent à notre tour éveiller la conscience éco-citoyenne des enfants. Nous pensons que c'est en nous voyant avoir ces gestes simples de recyclage et de récupération qu'ils développent leur ouverture d'esprit sur le monde de demain.

Au quotidien, il suffit de regarder les enfants s'amuser avec quelques cartons pour imaginer une seconde vie à de nombreux objets. Alors, avant de jeter, nous essayons de voir comment nous pourrions recycler ces objets en jeux de récup'.

#### A la micro-crèche de Vendin Le Vieil :

- **Instruments de musique** : maracas, tambourins, bâtons de pluie (boîte à fromage, boîte à chips, couvercles de petits pots...)
- **Bouteilles sensorielles** réalisées à partir de matières recyclées (petites bouteilles d'eau avec différents éléments à l'intérieur comme des cotons tiges, des glands, des coquillages, du sable ...)
- **Jeu de quilles** réalisé avec de bouteilles de lait ramenées par les familles
- **Manipulation de bouchons, jeu des tirelires** grâce aux boîtes de lait en poudre et bouchons.

### Des sur-chaussures lavables pour les familles

Depuis de nombreuses années, Rigolo Comme La Vie a fait le choix de proposer aux familles des sur-chaussures en tissu face au constat de l'importante consommation de sur-chaussures en plastique. Par cette action, sur les 50 crèches du réseau nous avons considérablement réduit notre impact environnemental.

A chaque début de semaine, les professionnels de **Vendin Le Vieil** mettent dans les casiers et pochettes des enfants accueillis, une paire de sur-chaussures lavable et propre. Les parents enfilent leurs sur-chaussures le matin, les rangent lors de leur départ et les réutilisent le soir. Un panier est installé à la sortie pour que les sur-chaussures sales soient déposées. En fin de semaine, les sur-chaussures sont systématiquement ramassées pour être lavées et remplacées par des propres dès le lundi matin.

Les retours des familles sont très positifs car ils sont eux-même sensibles à cette action.

### Des produits d'entretien bio

Dans le cadre de l'entretien des structures et des matériels ce sont des produits 100 % d'origine végétale est à disposition des équipes qui reçoivent une **formation personnalisée** pour garantir une meilleure utilisation des produits.

Ses produits sont à base de matières premières végétales et minérales renouvelables ne laissant aucun résidu chimique toxique. Sa gamme étendue de produits nous permet de nettoyer tous types de surface afin de respecter les nécessités d'entretiens variés en fonction des pièces à nettoyer.

### Ré-emploi des barquettes des repas livrés par notre partenaires ANSAMBLE

Tous les repas sont livrés dans des barquettes thermoscellées en plastique recyclable sans phtalate ni bisphénol A.

Les professionnels sont engagés dans la "seconde vie" des barquettes :

- elles peuvent être utilisées en crèches pour différentes activités (exemple: l'équipe de Vendin le vieil les utilise notamment dans la préparation d'activité : peinture, manipulation...)
- elles peuvent aussi être retournées aux fournisseurs qui soit les ré-emploient pour une nouvelle utilisation ou les recyclent pour fabriquer des caisses de transport.

Notre fournisseur s'approche d'une démarche 0 déchet. Il travaille sur une alternative plus éco-responsable aux barquettes, avec une autre matière qui pourrait répondre aux processus de production, transport, stockage et qui respectent les normes d'hygiène et de sécurités alimentaires.

## LOVE BAG : trier et recycler les vêtements, un geste écocitoyen

Chaque année, depuis 2018 nous proposons une action éco-responsable aux parents en leur permettant de **donner une seconde vie aux vêtements de leurs enfants** avec LOVE BAG. Depuis 2008, Rigolo Comme La Vie soutient IDKIDS pour donner une seconde vie aux vêtements pour une consommation plus responsable. En 2018, 75 tonnes de vêtements ont été collectés grâce aux familles !

Les LOVE BAG sont ensuite remis au partenaire I:CO (spécialiste international de la collecte, de la réutilisation et du recyclage de vêtements et chaussures usagés). I:CO va assurer le tri et les vêtements seront ensuite reportés, réutilisés ou recyclés.

LOVE BAG une action éco-citoyenne en cohérence avec nos engagements RHESSEME.

A la micro-crèche de Vendin le vieil, nous disposons d'un espace TROC ayant le même objectif que les LOVE BAG a plus petite échelle. Les familles qui le souhaitent peuvent y déposer les vêtements qu'ils veulent donner afin que ceux-ci servent en seconde main à d'autres enfants de la structure d'accueil. Les familles peuvent se rapprocher de cet espace se trouvant dans l'entrée, à tout moment sans avoir besoin de solliciter ou demander permission aux professionnels. Il est totalement accessible en libre service.

## Tri et gestion des déchets

Toutes nos crèches sont équipées de poubelles distinctes pour le tri sélectif. L'évacuation des déchets est réalisée en conformité avec les règles en vigueur en matière sanitaire et selon les modalités compatibles avec l'exécution du service de collecte et d'élimination des déchets.

A la crèche de Vendin Le Vieil, les enfants aussi sont sensibilisés au tri sélectif, après chaque repas ils ont l'occasion de trier leurs déchets à l'aide de petites poubelles distinctes (avec chacune une photo de ce qui peut être jeté ou recyclé).



## Partie 2 – Le Projet éducatif

L'adhésion et l'appropriation par les équipes du projet Éducatif de RIGOLO COMME LA VIE est la clé de voûte de la réussite de notre projet.

Le précédent projet éducatif 2015-2020, avait vocation à réunir et fédérer l'ensemble des collaborateurs du réseau dans une réflexion éducative commune en créant un collectif, une communauté tournée vers des valeurs de "vivre ensemble, de respect du temps, d'empathie et d'estime de soi".

Ces 4 valeurs s'inscrivent dans celles de la communauté IDKIDS «WE ACT FOR KIRDS» qui agit Pour et Avec l'enfant et qui s'enracinent dans le Respect, le Partage et le Progrès que nous déclinons en réflexions et actions éducatives ancrées dans nos valeurs, pour l'enfant, les parents et l'ensemble de nos partenaires qui gravitent autour de notre mission, afin de **créer une communauté de co-acteurs du bien grandir de l'enfant**. Aujourd'hui, au-delà de la mixité sociale que permet ces lieux d'accueil, nous agissons en créant du lien social dans chaque projet, chaque réflexion et action au quotidien favorable à l'éveil et l'épanouissement harmonieux de l'enfant. Mais aussi à destination de tous les parents dans leurs réussites et leurs difficultés. L'efflorescence est comme un enrichissement qualitatif de l'environnement de l'enfant afin qu'il bénéficie d'une multitude de propositions éducatives enrichissantes et bénéfiques selon les étapes du développement individuel, qu'il cultive en fonction de ses besoins.

## L'empathie

- Construire une relation affective de qualité.
- Favoriser l'accompagnement positif.
- Regarder et considérer l'enfant.



Pour vivre, un enfant a besoin d'amour. Les soins quotidiens ne suffisent pas. Osons être avec l'enfant dans une relation affective, douce, contenante et confiante.

## Le respect du temps

- Respecter l'enfant pour ce qu'il est.
- Valoriser l'enfant.
- Vivre l'instant présent.



Nous faisons le choix de laisser toute la place à la créativité, la rêverie, le jeu, au temps dont il a besoin pour comprendre et ensuite assimiler sans tendre vers une sur-stimulation.

## L'estime de soi

- Éveiller la curiosité et permettre l'expérience.
- Rassurer, stimuler et expliquer par le langage.
- Assurer des soins de qualité.



Nous nous autorisons à lui permettre toutes les expériences nécessaires pour devenir un être épanoui, autonome et en confiance à travers le respect des rythmes, les jeux proposés et les aménagements adaptés.

## Le Vivre ensemble

- Créer un lieu de vie harmonieux, cohérent, réfléchi.
- Relier les lieux de vie de l'enfant.
- Ecouter et communiquer avec les parents.



C'est créer une communauté tout en permettant aux enfants et à leurs parents de prendre la place qu'ils souhaitent investir. Permettre aux enfants de vivre des moments collectifs avec les autres enfants accueillis et les professionnels sans jugement.

## QU'EST CE QU'ÊTRE CO-ACTEUR ?

Nous nous positionnons volontairement comme co-acteur du bien grandir de l'enfant et non dans la co-éducation qui renvoie à un partage de l'éducation dans sa globalité. Cela permet de préserver la place de chacun : le parent dans sa responsabilité de l'entièreté de l'éducation, le professionnel dans une position d'accompagnant.

Chacun à sa place en complémentarité : les compétences des familles et l'expertise des professionnels, qui permettront de répondre aux besoins observés de l'enfant.

Cette relation de confiance au service de l'enfant permet aux professionnels de pouvoir répondre de manière individuelle à leurs besoins au sein du collectif. Ces réponses individualisées ainsi que la force du collectif vont permettre à l'enfant de bien grandir.

## QU'EST CE QUE LE BIEN GRANDIR ?

Rigolo Comme La Vie définit le bien grandir comme le fait d'éveiller les potentiels de chaque enfant en respectant sa singularité et ainsi lui permettre de se construire pour devenir un être épanoui et libre de ses choix.



Aujourd'hui, les neurosciences nous permettent de comprendre le développement du cerveau de l'enfant et surtout de mesurer les impacts de l'environnement et de l'accompagnement de l'adulte sur ce développement.

Osons être avec l'enfant dans une relation affective, douce, contenante et confiante. L'enfant sera alors capable de déployer toutes ses capacités émotionnelles et intellectuelles.

## 2.1 - Les principes éducatifs développés au regard de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant Giampino.

Nous attachons une grande importance à la pédagogie et en faisons une priorité. C'est en cela que nous veillons à garantir une cohérence et une harmonie des pratiques professionnelles sur l'ensemble du réseau, par un projet éducatif commun autour de la raison d'être suivante : être co-acteur du bien grandir de l'enfant en créant du lien social et au service de la parentalité.

Les équipes des professionnels répondent aux besoins fondamentaux des enfants et sont en relation individuelle avec l'enfant au moment des temps forts (sommeil, repas, change...). Le rapport des 1000 premiers jours est le fil conducteur des formations et des collectifs..

La charte giampino fait partie intégrante de notre quotidien, nous avons la volonté que chaque principes de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant soient en lien avec nos 4 valeurs: **l'empathie, le vivre ensemble, le respect du temps, et l'estime de soi**, résultant d'actions concrètes auprès des enfants, voici quelques exemples de la crèche de Vendin le vieil :

VALEUR D'EMPATHIE	ACTIONS CONCRÈTES	VALEUR ESTIME DE SOI	ACTIONS CONCRÈTES
<b>Principe1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille</b>	<i>Espace sécurisée pour l'adaptation/ Livret d'adaptation</i>	<b>Principe 1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille</b>	<i>Préparation de l'accueil de l'enfant du casier jusqu'au lit de manière repérante et symbolique (exemple, photo de l'enfant) L'espace de vie est aménagé de façon à être adapté à toutes les émotions par lesquelles peuvent passer chaque enfant. L'accueil de l'enfant se fait de manière individuel, les professionnels écoute ce que les parents et l'enfants ont à</i>

			<i>transmettre. Nous observons l'enfant et le laissons venir à son rythme pour lui faire ressentir que nous nous adaptons à lui.</i>
<b>Principe 3 Je me sens accueillie quand ma famille est accueillie</b>	<i>Accompagnement à la parentalité. Posture d'écoute. SBRAME (Sourire, Bonjour, Regard, Aurevoir, Merci, Enfant). Accueil individualisé de l'enfant par l'aménagement du lieu de vie.</i>	<b>Principe 2 J'avance à mon propre rythme j' ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace</b>	<i>Communication gestuelle associée à la parole (formation babysign + réunion d'équipe autour du sujet). Éveiller les potentiels de l'enfant en proposant des ateliers, des expériences (sensoriel, musical, interculturel, intergénérationnel). Temps de jeu libre: l'enfant apprend en jouant, grandit en jouant. Motricité libre.</i>
		<b>Principe 5 J'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles</b>	<i>Découvertes d'ateliers de manipulation avec des éléments différents: éléments de la nature (marrons, paille, herbe), objets (bouchons, rond en carton, pâtes, riz), taille de supports différents et matières différentes (plastique, carton, mousse, liquide).</i>
<b>Principe 4 J'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance</b>	<i>Verbalisation des actes réalisés pour et envers l'enfant. Observation de l'enfant. Retranscription des anecdotes et activités de la journée sur la feuille de transmission afin d'en rediscuter avec le parent lors du départ de l'enfant. Publication de photos des activités et/ou actes quotidien de la crèche sur le KIDIZZ (application accessible uniquement aux parents de la crèche)</i>	<b>Principe 6 Etre épanoui dans son environnement , dans ce qu'il en comprend et expérimente.</b>	
		<b>Principe 4 J'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance</b>	<i>Pouvoir proposer à chaque enfant une réponse adaptée à son besoin par la diversité de nos pratiques (Baby sign, inclusion, éveil musical, Motricité libre): Des réunions d'équipe sont régulièrement organisées afin d'aborder les besoins du moment de chaque enfant afin d'adapter au mieux ce que nous mettons en place.</i>
		<b>Principe 5</b>	<i>Manipulation du jeu selon son envie.</i>

		<b>J'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles</b>	<i>Explorer l'art par plusieurs fenêtres: littérature jeunesse, musée au mur (mur des artistes), la musique, ateliers sensoriels, ateliers d'art-plastiques avec des supports différents, des postures différents (debout, allongé, sur le ventre, sur le dos, assis etc.)</i>
<b>VALEUR LE RESPECT DU TEMPS</b>	<b>ACTIONS CONCRÈTES</b>	<b>VALEUR VIVRE ENSEMBLE</b>	<b>ACTIONS CONCRÈTES</b>
<b>Principe 2</b> <b>J'avance à mon propre rythme j' ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace</b>	<i>Observation pour repérer les besoins physiologiques et de développement de l'enfant. Adapter l'espace de vie pour favoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant.</i>	<b>Principe 3 Je me sens accueillie quand ma famille est accueillie</b>	<i>Rendez vous famille qui fait référence à la notion de temps : prendre le temps de rencontrer les familles dans de bonnes conditions (visite de crèche, présentation de l'équipe). Aménagement de l'espace sur les temps d'accueil du matin et du soir : prendre le temps de se séparer et de se retrouver.</i>
		<b>Principe 5</b> <b>J'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles</b>	<i>Ateliers autour du jeu et l'art. Temps de partage avec les familles sur leur origine (culinaire, artistique, musicale etc),</i>
<b>Principe 7 : pas de projection de l'enfant dans ce qu'il fait : lien avec le développement et ses talents</b>	<i>Jeu symbolique vs âge et développement de l'enfant : déguisement, dinette, docteur, outils de bricolage, poupons ...</i>	<b>Principe 8 : j'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.</b>	<i>Mise en scène de l'espace de jeu de façon à ne pas surcharger les informations visuelles que reçoivent les enfants tout en permettant l'imagination et la créativité.</i>
<b>PROFESSIONNALISATION ET VALORISATION DU PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE : excellence métier et convictions professionnelles sur le sens de nos pratiques et relecture (posture prof dans l'intérêt de l'enfant)</b>			
<b>Principe 9 et 10</b>	<i>Formations en fonction des besoins des enfants et des professionnels, collectif deux fois par an, supervisions toutes les 6 semaines environ, réunions d'équipe toutes les semaines, journée pédagogique une fois par an, click and learn...</i>		

## 2.2 Les dispositions prises pour assurer l'accueil quotidien des enfants

### CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL AU SEIN DE LA CRÈCHE AVEC ET ENTRE LES ENFANTS

**Favoriser les interactions entre enfants dès le plus jeune âge**, permet aux enfants de développer des compétences psychosociales nécessaires à la vie en société. Au sein de la crèche, adultes et enfants se rencontrent, partagent, interagissent. La crèche est avant tout un lieu de rencontres, de partage, d'échanges, de convivialité, de liens et d'expériences, d'émotions, d'aventures, de don. Chacun avec ses différences permet à l'autre de grandir.

**Favoriser les interactions positives**, prendre en compte l'individuel dans le collectif. Pour reconnaître les autres, il faut que l'enfant se reconnaisse lui-même. L'adulte doit pouvoir prendre en compte l'individu dans le collectif. Il ne suffit pas d'être ensemble dans une pièce pour créer du lien social. C'est bien en favorisant les interactions, en soutenant la construction des relations sociales entre enfants, en régulant les émotions qui y circulent, que le vivre ensemble s'installe. Les règles de vie sécurisantes et contenantantes permettent de poser un cadre dans lequel adultes et enfants peuvent trouver leur place.

Nous **favorisons l'organisation avec des groupes d'âge** mélangés afin que les enfants puissent développer des interactions entre eux et proposer aux enfants d'expérimenter les relations sociales : permettre l'imitation, aller à la rencontre de l'autre, travailler la capacité à négocier, à se décentrer pour prendre en compte autrui, résoudre un conflit, permettre à l'enfant de se positionner dans un groupe.

En lien avec la Charte Giampino nous développons particulièrement **le principe 2 : J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin qu'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et exercer mes multiples capacités.**

Les professionnels réfléchissent à l'aménagement de l'espace et proposent un matériel de jeu et des meubles adaptés et accessibles, en fonction des enfants accueillis ce jour. En fonction des besoins de chacun, les espaces évoluent. Essayer, créer, inventer, moduler, cloisonner et décroisonner : l'aménagement de l'espace doit être régulièrement questionné et réajusté selon les intérêts et les évolutions du groupe. Les espaces symboliques sont pensés en fonction

du groupe d'enfants que nous accueillons sur Vendin le Vieil, **exemples:** espace poupée, espace voiture, espace dinette, espace bébé, ferme, motricité....

Les temps d'éveil en direction de l'enfant se font en fonction des besoins de l'enfant, le lien social est abordé à travers les relations enfants/professionnels lors du jeu libre, lors des temps d'éveils autour de la musique, de la manipulation, de la motricité, de la découverte du livre et/ou culinaire. Nous adaptons nos ateliers en lien avec notre environnement, et les enfants en intérieur comme en extérieur.

Nous considérons qu'un planning d'activités est enfermant pour les professionnels ne respectant pas le rythme et le besoin de l'enfant.

### Déroulé d'une journée type

- Accueils échelonnés du matin (en fonction des besoins des familles): temps de transmission sur la nuit de l'enfant et les informations à avoir afin de s'adapter au mieux aux besoins de l'enfant.
- Vers 9h-9h30, une fois que tous les enfants sont arrivés : rassemblement (nous nous réunissons sur un tapis afin de chanter la chanson du bonjour, chanter des comptines et/ou lire des histoires.
- Vers 9h45 : collation avec un verre d'eau selon l'envie de l'enfant.
- Vers 10h : temps d'ateliers, de jeux dirigés ou libre mis en place en fonction des besoins de développement de l'enfant.
- A partir de 11h15/11h30 : Temps de repas dans le respect du rythme de l'enfant et de son autonomie. Chaque enfant en capacité de le faire seul se sert ses aliments dans son plateau à compartiments (entrée, plat dessert) et mange à son rythme, avec ou sans aide puis débarrasse son plateau, trie ses déchets et se débarbouille avec un gant de toilette devant un miroir.
- Temps de change et passage aux toilettes: préparation à la sieste pour la plupart des enfants selon leur rythme de sommeil.
- Temps calme/ de relaxation afin de préparer les enfants au repos.
- Aux alentours de 13h : temps de sieste avec réveils dans le respect du rythme de l'enfant
- Vers 15h30/15h45 : temps du goûter avec le même système d'autonomie que le repas du midi.
- Dès 16h30 : accueils échelonnés du soir avec échange entre professionnels et parents sur la journée de l'enfant (anecdotes, activités, alimentation, sommeil, hygiène, santé, etc...).

L'ensemble de la journée est rythmé par des temps de transition, de rangement, de regroupement afin

de garantir la sécurité affective des enfants avec des repères d'espace, de personnes et de temps.

Les horaires du déroulé de journée sont approximatifs. Ils varient selon les heures d'ouverture et de fermeture des structures. Mais aussi, des contrats d'accueil des familles et surtout, des observations des besoins des enfants dans la vie collective.

## 2.3 Les dispositions prises pour assurer le soin

### 2.3.1 Les modalités de délivrance des soins spécifiques et d'accueil de l'enfant malade ou présentant un handicap ou une affection nécessitant une attention particulière

Conformément à l'article L 2111-3-1 du Code de l'Action Sociale et des familles, "

*"Dans le cadre des modes d'accueil du jeune enfant mentionnés au I de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles, les professionnels prenant en charge les enfants peuvent administrer à ces derniers, notamment lorsqu'ils sont en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques, et à la demande de leurs représentants légaux, des soins ou des traitements médicaux dès lors que cette administration peut être regardée comme un acte de la vie courante au sens des dispositions de l'article L. 313-26 du même code, que ces soins ou traitements ont fait l'objet d'une prescription médicale et que le médecin prescripteur n'a pas expressément demandé l'intervention d'un auxiliaire médical".*

**L'administration des médicaments, hors situation d'urgence n'est pas obligatoire et doit rester exceptionnelle.**

A ce titre les parents sont invités à demander à leur médecin traitant une prescription du traitement (par exemple antibiotique) en deux prises (matin et soir) à administrer à domicile. En cas d'administration d'un médicament (**plus particulièrement l'antipyrétique**) à la maison, les parents en informeront la Structure en précisant le nom ou type de médicament, la posologie, l'heure de son administration à l'enfant, ainsi que l'état général de l'enfant. Si le médecin a prescrit un traitement dont au moins une prise est à administrer en structure, la direction et l'équipe se réfèrent à son Référent Santé accueil et inclusion et applique de manière stricte le protocole repris en annexe sur l'administration des traitements et ou médicaments.

### **2.3.2 Le projet d'Accueil Individualisé (PAI)**

C'est le Référent Santé Accueil Inclusif de la structure qui assure la visite, l'admission des enfants de moins de 4 mois ou ceux porteurs d'un handicap, d'une maladie chronique ou de tout problème nécessitant un traitement ou une attention particulière. Le cas échéant, il met en place ce projet d'accueil individualisé (PAI) ou y participe en concertation avec le parent, la structure voire le milieu spécialisé si possible.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap doit être préparé avec les parents, l'équipe et le médecin référent de crèche. Nous élaborons un Projet d'Accompagnement individualisé (PAI) en fonction des besoins de l'enfant. Ce PAI permet d'instaurer un cadre rassurant et professionnel.

Il offre la possibilité à l'enfant d'évoluer en milieu ordinaire. Ce PAI renforce l'importance d'un travail d'accompagnement en soutien à la parentalité. La crèche, où chaque enfant a sa place, peut être une nécessité pour les parents d'un enfant en situation de handicap. C'est une manière pour eux d'être un parent comme un autre, dans un lieu d'éveil et non un lieu médical.

Le PAI est signé par les représentants légaux, le médecin traitant, et le RSAI (Référent Santé Accueil et Inclusion) et la directrice de la crèche. Les représentants légaux sont tenus de prévenir la responsable de la crèche par écrit de tout élément nouveau modifiant les besoins de l'enfant, afin de réactualiser le PAI.

### **2.3.3 Les modalités en cas d'accident**

**En cas d'urgence**, les secours (pompiers et/ou SAMU) seront appelés et les premiers gestes d'urgence seront donnés par l'équipe selon le protocole d'urgence repris en annexe . Les parents seront avertis dans les plus brefs délais.

## **2.4 Les dispositions prises pour assurer le développement**

Nous mettons en œuvre des moyens efficaces pour permettre **le développement des enfants** présents au sein de nos structures avec notamment une diversification de notre matériel éducatif. L'enfant a besoin que l'on reconnaisse et que l'on respecte ses besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement de soi , en apportant des réponses adaptées.

C'est par l'observation et une communication adaptée que nous identifions ces besoins.

## **L'OBSERVATION**

Par sa posture d'adulte phare, le professionnel est à hauteur de l'enfant et facilite ainsi l'observation.

L'observation reste un outil essentiel et fondamental qui nous permet de porter une attention individuelle et ainsi répondre de manière adaptée aux besoins des enfants.

Cette attention individuelle nous permet d'accompagner l'enfant, de garantir la cohérence du travail d'équipe et d'enrichir les échanges avec les familles.

Rigolo Comme La Vie fait le choix d'avoir des équipes pluridisciplinaires qui permettent de croiser les regards, d'enrichir les échanges dans la prise en charge de l'enfant et dans la manière de répondre à ses besoins.

## **LA COMMUNICATION**

L'enfant est un être social, il a besoin d'échanger et d'interagir avec les autres pour bien grandir. La communication verbale, non verbale, para-verbale favorise et développe le câblage du cerveau.

Chez Rigolo Comme La Vie, nous portons donc une attention particulière sur chaque mot.

Nous mettons des mots justes, adaptés sur les actions du quotidien et sur les émotions des enfants. Cette verbalisation va permettre à l'enfant de se découvrir, de prendre conscience de son identité. Cette communication passe également par les gestes, les mimiques (communication non verbale) et le ton de la voix (communication para verbale).

Au-delà de la verbalisation, les professionnels chez Rigolo Comme La Vie utilisent la communication gestuelle associée à la parole. C'est un outil incontournable qui permet au tout petit de se faire comprendre avant l'arrivée du langage verbal et à l'adulte de décoder les besoins qu'il exprime. Chez l'enfant plus grand, elle permet de soutenir le développement du langage. Cette communication ne se substitue pas au langage verbal.

Pour bien grandir, les professionnels ont également à cœur d'utiliser la communication positive. Les phrases sont formulées de façon positive, ce qui n'exclut pas de dire non ou d'exprimer notre désaccord : par exemple, nous dirons "parle tout bas" au lieu de "ne crie pas", "je préfère que tu poses le jeu au sol" au lieu de "ne jette pas". Elle s'ajoute à un accompagnement positif qui permet de valoriser les réussites de l'enfant, de partir de ce qu'il est capable de faire pour ne pas le mettre en échec.

### **La motricité libre.**

Dans cette notion de bien grandir, nous avons à cœur de respecter le rythme de développement de chaque enfant au travers du concept de motricité libre. L'adulte laisse libre court à tout mouvement spontané de l'enfant sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. La motricité libre apporte une sécurité interne suffisante qui va amener l'enfant à



une plus grande aisance corporelle, une estime de soi solide, un développement plus harmonieux et fluide. Par notre accompagnement au quotidien, dans nos aménagements d'espace et nos propositions éducatives, l'enfant apprend par lui-même et acquiert une meilleure perception de ses capacités.

### Le jeu chez Rigolo Comme La Vie

Chez Rigolo Comme La Vie, nous avons comme ambition un projet avec des propositions éducatives variées et adaptées aux besoins des enfants. L'enfant peut alors expérimenter différentes situations en fonction de ses sources d'intérêt, de ses appétences. Ce projet efflorescent a vocation à s'adapter aux besoins évoluant des enfants. Il permet à l'enfant d'expérimenter diverses situations et de développer des compétences psycho-sociales, psycho-motrices, psycho affectives (mixité sociale, intergénérationnel, atelier éveil musical, ...).

Le jeu est une « activité d'ordre physique ou mental, non imposée, ne visant aucune fin utilitaire, et à laquelle on s'adonne pour se divertir, en tirer un plaisir » (définition LAROUSSE). Le jeu est universel, inné, spontané et permet à l'enfant de se développer. L'enfant a un besoin inné de jouer, de se socialiser, d'apprendre et de découvrir. Le jeu a un rôle éducatif, social, cognitif et thérapeutique. Le jeu est l'activité principale de l'enfant. C'est d'ailleurs un droit fondamental inscrit dans la convention internationale des droits de l'enfant (article 31). Chez Rigolo Comme La Vie, l'activité ludique a donc naturellement sa place à tout moment de la journée. Le jeu est incontournable dans l'éveil de l'enfant. L'enfant a besoin d'expérimenter pour apprendre, il s'approprie à son rythme la réalité du monde, apprend à appréhender et à « gérer » ses émotions. C'est au travers du jeu qu'il expérimente et développe des compétences et habiletés qu'il transfère ensuite dans son quotidien et sa compréhension du monde. Il est donc important et primordial de favoriser ces multitudes de supports ludiques.

Chez Rigolo Comme La Vie nous souhaitons soutenir ces temps ludiques par :

#### **a) L'aménagement de l'espace**

Valoriser le jeu de l'enfant passe par la réflexion autour de l'aménagement d'un environnement de vie qui soit ludique, réfléchi et sécurisant. Les professionnels réfléchissent donc à l'aménagement de l'espace qui propose un matériel de jeu et des meubles adaptés et accessibles. Il est défini en fonction de nos choix éducatifs et pédagogiques. Les professionnels choisissent soigneusement les jouets, réfléchissent à l'aménagement et pensent la place et le rôle de chacun. Chaque enfant pourra alors s'y mouvoir en fonction de son propre développement et ressentir le plaisir du jeu. Les espaces sont clairs, organisés et peu encombrés. Le rangement est important car il est un repère essentiel pour l'enfant : tout est

toujours à la même place. Les espaces sont aménagés avec des "coins spécifiques" (jeux symboliques, moteurs, coin lecture,...). En accès libre toute la journée, l'enfant ne doit pas avoir besoin de l'adulte pour y accéder, le matériel ludique est à disposition de l'enfant : les jeux doivent être accessibles, à hauteur d'enfants, leur accès doit être réfléchi. Nous limitons la sur stimulation sensorielle pour l'enfant, notamment au niveau visuel. Nous faisons le choix d'espaces clairs, sobres sans affichage décoratif. Nous préférons mettre en avant les réalisations et créations des enfants de manière ponctuelle.

L'aménagement chez Rigolo Comme La Vie favorise la découverte et l'expérimentation dans des espaces sécurisés et confortables. Nous préférons les espaces de jeux ouverts, en limitant les barrières. Faisons confiance à l'enfant, autorisons-le à aller et venir entre les différents espaces et expérimenter librement. C'est par l'observation que les professionnels modulent l'aménagement. En fonction des besoins de chacun, les espaces évoluent. Essayer, créer, inventer, moduler, cloisonner et décroisonner : l'aménagement de l'espace doit être régulièrement questionné et réajusté selon les intérêts et les évolutions du groupe.

En lien avec le principe 8 de la charte Giampino "**J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil**"

L'espace de **la micro-crèche de Vendin le Veil** est accueillant. Tout est prêt quand les enfants arrivent. Il donne envie. Il aide à la séparation, encourage l'exploration, facilite l'activité ludique et permet des aménagements d'espaces moteurs mais également de repos.

En effet, l'espace de vie de la crèche est aménagé en plusieurs espaces définis et mis en scène tous les jours pour permettre les repères spatiaux et apporter aux enfants le choix de jouer librement. Quotidiennement, nous proposons un espace calme et sensoriel, un espace motricité, un espace imitation et un espace de manipulation/construction.

Des assises sont à disposition des professionnels afin de garantir la position d'adulte phare expliqué dans le paragraphe suivant.

## **b) Le jeu libre et la place de l'adulte**

Le jeu libre, ou initié par l'enfant, est une activité que l'enfant fait par lui-même, sans intervention ou planification de l'adulte. C'est la base de jeu de l'enfant. Cette activité ludique libre est essentielle dans le développement de l'enfant car elle favorise sa pensée créative, son imaginaire et ses compétences. Pour favoriser cette activité naturelle chez l'enfant, il est nécessaire de mettre à disposition du matériel ludique, comme évoqué dans la première partie, mais également, que la posture de l'adulte permette à l'enfant de s'investir entièrement dans son jeu. Les adultes doivent être vus et visibles de tous, leurs places et leurs

visibilités sont des régulateurs de répartition des enfants : c'est la notion de "l'adulte phare". Les enfants jouent seulement là où le regard de l'adulte éclaire ». Les adultes doivent réfléchir à leur positionnement et se répartir dans l'ensemble de la pièce. Cela répond à un besoin de sécurité affective. Cela ne veut pas forcément dire jouer avec, mais être un «phare» tranquille et bienveillant. La notion d'adulte phare renvoie à une posture physique (être assis à la hauteur de l'enfant,...) mais également psychique (répondre aux sollicitations de l'enfant). L'adulte doit être contenant, sécurisant et également totalement disponible pour les enfants. Par ce positionnement, l'adulte envoie à l'enfant des sourires, des signes de reconnaissance (regard, parole) pour le sécuriser, l'encourager et le laisser en autonomie dans ses relations et interactions.

En lien avec le principe 2 de la Charte Giampino **J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.**

**La micro-crèche de Vendin le Veil met en place le jeu libre au quotidien permettant à chaque enfant de développer ses capacités et expérimentation à travers les espaces symboliques de l'espace de vie cités précédemment.**

De plus, toute la journée des enfants est rythmée par des rituels les permettant de se situer dans le temps et d'appréhender de façon plus sereine les moments à venir, nous avons par exemple le rituel du bonjour comprenant le rassemblement autour de comptines permettant de comprendre que tous les enfants prévus au planning sont arrivés et qu'une activité va leur être proposée, également le rituel du lavage des mains permettant de faire comprendre qu'un repas s'en suit ...

Le déroulé de journée type est affiché dans la crèche pour les professionnels au besoin et est également affiché sur le tableau d'information se trouvant dans l'entrée, à destination des familles afin de les aider si besoin à repérer de quoi est articulée une journée d'accueil à la crèche de Vendin le vieil. Au-delà de ces repères dans le temps et l'espace mis en place quotidiennement, les jeux et activités sont proposés en fonction des humeurs et besoins des enfants présents.

### **c) Les ateliers proposés par les professionnels**

Un atelier, c'est se mettre en mouvement à plusieurs, en se projetant, pour expérimenter sans enjeux. Chez Rigolo Comme La Vie, les professionnels proposent au cours de la journée des ateliers. L'enfant est libre de choisir et de décider lorsque son atelier se termine. Il a le droit de

changer d'avis. Même s'il est à l'initiative du professionnel, il doit répondre aux besoins observés de l'enfant. C'est pourquoi, il est important de bien connaître l'enfant, savoir où il en est dans ses acquisitions et ses besoins à l'instant T. L'adulte est un guide qui prépare le terrain.

Il propose du matériel à l'enfant pour répondre à son besoin de jouer, d'apprendre et d'expérimenter. L'atelier n'est jamais imposé. L'enfant avance à son rythme, le professionnel réajuste en observant les réactions de l'enfant. Plusieurs ateliers peuvent être proposés en même temps, permettant à l'enfant de vivre un parcours de découvertes selon ses envies. Ces ateliers proposés sont avant tout des moments privilégiés entre l'adulte et un petit groupe d'enfants. Ce sont des incitations à la découverte, au rire, au plaisir de partager un moment ensemble, à la créativité ...

**Le rangement est un moment à part entière dans le temps de jeu, qu'il soit libre ou sous forme d'atelier. Il encourage l'autonomie : l'enfant range et se sert seul. Ranger permet de conclure et de mettre une fin au jeu. Le rangement ne doit pas être trop fréquent afin de ne pas couper les jeux des enfants, ni trop rare qui pourrait le mettre en insécurité physique et psychologique.**

Au travers de cette première partie, on mesure qu'être co acteur du bien grandir du jeune enfant passe par des convictions pédagogiques et sanitaires nécessaires pour éveiller les potentiels et permettre à chaque enfant de développer son identité dans le collectif. Ces actions au quotidien garantissent la prise de conscience de soi, contribuent à ce que l'enfant ait confiance en lui. Cette contribution ne se fait pas qu'en fonction des moyens mais aussi et surtout dans la manière d'être de l'adulte au quotidien. C'est ce qu'on appelle chez Rigolo Comme La Vie la posture professionnelle. Nous sommes convaincus qu'il ne suffit pas d'être dans le faire mais surtout d'être dans l'Être tant physiquement que psychiquement. La posture professionnelle est un état d'esprit à travers lequel chaque professionnel est convaincu de ce qu'il est et de ce qu'il fait pour et avec l'enfant au quotidien. Le professionnel incarne le projet et porte les valeurs dans chaque action menée auprès de l'enfant et de ses parents. L'association de professionnels engagés et des outils et moyens adaptés permet de favoriser l'estime de soi de l'enfant, essentielle pour lui permettre d'aller de l'avant, d'expérimenter, de jouer, de gagner en autonomie... : de bien Grandir

## 2.5 Les dispositions prises pour assurer le bien être

Rigolo comme la vie est garant du bien-être de l'enfant à travers l'accompagnement quotidien des besoins fondamentaux de l'enfant: besoins physiologiques, affectifs, de repères...

### • Les besoins physiologiques

Ils regroupent les soins d'hygiène, de repas, le sommeil, d'activité physique. La réponse et l'accompagnement de ses besoins sont primordiaux pour l'enfant et conditionnent son épanouissement et son bien-être quotidien.

Quel que soit le besoin physiologique, les professionnels accompagnent chaque enfant dans le Respect de leur rythme individuel pour le reconnaître dans sa "singularité" dans ce qu'il est et dans ses potentiels.

C'est comme cela que l'enfant gagne en estime de lui-même.

### • Les soins d'hygiène

C'est un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant. Ils sont réalisés de manière à respecter l'intimité des enfants et leur permettre d'être acteurs de ce moment. Les professionnels veillent à valoriser et à prendre le temps avec les enfants. Ils peuvent se déshabiller et s'habiller, aller chercher et ranger leurs affaires, prendre une couche, monter seul au plan de change sous le regard bienveillant et la sécurité de l'adulte.

Le professionnel adapte en permanence son accompagnement à l'évolution de l'enfant notamment dans le passage de la couche aux sous-vêtements, en lien avec les parents.

### • Le sommeil

Le sommeil est un besoin commun chez les enfants, cependant, il y a des manières différentes d'y répondre. Nous portons un intérêt à reconnaître le rythme et le cycle de chaque enfant, et d'éventuels rituels pour lui permettre d'accéder à l'endormissement et au sommeil plus facilement.

Chez Rigolo Comme La Vie, toutes nos structures disposent de chambres. Quel que soit le type d'accueil (régulier ou occasionnel), chaque enfant a un lit identifié pour répondre à son besoin de repère. Toutefois, nous laissons la possibilité à l'enfant de se reposer ou de s'endormir dans les espaces "cocooning" en salle de vie.

Les temps de repos et de sieste sont proposés en fonction des signes de fatigue observés par les professionnels. Cela se traduit par un coucher et réveil échelonné. Pour garantir la sécurité physique et affective des enfants, mais aussi la qualité de sommeil de tous les enfants, un professionnel accompagne tout le temps de la sieste. Le temps de sommeil des plus petits est sécurisé par un temps de passage régulier des professionnels, défini dans nos protocoles.

### • Le repas :

Le lien avec les parents est essentiel pour garantir une cohérence pour l'enfant entre la maison et son accueil à la crèche.

Répondre aux besoins des enfants sur le plan de l'alimentation passe par une connaissance approfondie des notions d'équilibre alimentaire et de l'évolution de l'alimentation du jeune enfant .

La poursuite de l'allaitement maternel est facilitée au sein de toutes nos crèches. Nos professionnels sont formés pour l'accompagnement des mamans qui peuvent venir allaiter leur enfant ou apporter leur lait selon nos protocoles. Tout est mis en œuvre pour faciliter ce moment.

Nous faisons le choix d'être dans une relation individuelle et de proximité avec l'enfant lors de la prise des repas. Le professionnel propose en fonction de ses observations, l'installation qui répond au mieux aux besoins de l'enfant (repas pris à bras, en "poire", à table). Le choix de notre mobilier, à hauteur d'enfant, lui permet de se mouvoir en toute sécurité sans être contraint : il n'y a pas de transat ni de chaises hautes.

Nous souhaitons aussi que ce moment de repas soit un moment de partage et de plaisir pour l'enfant. Les échanges sont facilités par des petits groupes à table, accompagnés d'un adulte présent tout le temps du repas. Le professionnel propose l'intégralité du repas et l'enfant est libre de le déguster comme il le souhaite.

Les enjeux autour des soins, du sommeil, des repas ne se résument pas uniquement à des réponses physiologiques. L'accompagnement dans tous ces moments garantit à l'enfant une image de lui positive et valorisante, une plus grande confiance en lui et par conséquent, participe à la construction de son estime de lui.

#### • Les besoins de sécurité :

Il s'agit de la sécurité physique autour de l'aménagement de l'espace que nous aborderons dans le paragraphe suivant, et de la sécurité affective de l'enfant liée à la notion de repère.

La sécurité affective de l'enfant est nécessaire pour que celui-ci soit épanoui au sein de nos structures.

Ce sont les premiers échanges qui vont permettre que cette sécurité affective se développe. Nous profitons donc de l'adaptation pour créer une relation d'attachement suffisamment sécurisée en mettant en place la référence individuelle de l'enfant.

L'**ADAPTATION** est importante pour bien connaître l'enfant, rassurer le parent, prendre le temps d'écouter l'histoire de la famille. Comment nous professionnels nous nous adaptons à l'enfant (respect des repères, du rythme, de l'alimentation), et notamment sa 1<sup>ère</sup> année où la réponse

aux besoins primaires va lui garantir une sécurité affective. Cette phase d'harmonisation varie en fonction des besoins des enfants et des parents. La relation de confiance s'instaure entre la famille et les professionnels de la crèche. L'idée est de progressivement permettre à l'enfant et au parent de se séparer afin que chacun puisse s'épanouir.

La **référence** est un moyen de répondre au besoin d'attachement de l'enfant (repère de personne). Les référents sont des interlocuteurs privilégiés et des repères pour les enfants et leurs parents. Ils sont source de sécurité et d'apaisement. Lors de la période d'adaptation, l'enfant et ses parents sont accueillis par un référent qui répond à ces besoins. Le référent permet à l'enfant de s'ouvrir aux autres enfants et à tous les professionnels de la crèche. C'est ainsi que l'enfant n'est pas dans une relation exclusive avec son référent et est épanoui même en son absence.

Au-delà d'une référence individuelle, il peut y avoir, en fonction de l'organisation et/ou de la taille de la structure, une référence dite de "groupe" inscrite dans la durée, qui permet une continuité dans l'accompagnement de l'enfant au quotidien (dans les soins, les propositions éducatives...).

Le référent porte psychiquement l'enfant dans la manière de le soutenir, de le regarder, dans ses expériences, et dans son ouverture aux autres, tout en étant contenu physiquement par un portage de qualité et adapté à ses besoins .

### **a) repères de personne**

Maintenant que l'enfant est dans une relation de confiance individuelle, il va pouvoir explorer l'espace tout en ayant toujours besoin d'un regard privilégié et sécurisant. Chez Rigolo Comme La Vie, cela se traduit par la posture d'adulte phare. Le regard de l'adulte éclaire le jeu de l'enfant et le sécurise. Ce regard porté par le professionnel lui permet de développer sa confiance en lui pour aller vers l'autre et expérimenter.

### **b) repères dans l'espace**

Chez Rigolo Comme La Vie, l'aménagement favorise la découverte et l'expérimentation dans des espaces sécurisés et confortables. Chaque enfant peut se mouvoir en fonction de son propre développement. Les espaces sont clairs, organisés, peu encombrés. L'espace est accueillant, doit donner envie. Il peut aider à la séparation, encourager l'exploration.

L'aménagement de l'espace est modulé par l'observation des professionnels afin de répondre aux besoins des enfants. Toutefois, nous sommes attentifs à ne pas changer l'aménagement trop souvent au risque de ne plus être le repère sécurisant.

### **c) repères dans le temps**

Les repères sont un ensemble d'actes qui permettent d'apporter une sécurité interne à l'enfant par leur répétition

La journée est ritualisée par des moments prévisibles, répétitifs et habituels qui permettent à l'enfant d'appréhender la venue d'un événement. Il y a du sens dans chaque moment du déroulé de journée. Ainsi l'enfant devient acteur du temps qui passe et ne le subit pas.

Chaque temps fort est réfléchi en équipe en s'appuyant sur des théories, des connaissances et des convictions pédagogiques. Les temps de transition sont tout aussi importants que les grands temps forts car ils permettent de passer à un autre moment.

Ils peuvent être générateur de stress s'ils ne sont pas réfléchis, pensés, organisés, anticipés tout comme les temps forts du déroulé de journée.

C'est au travers du déroulé de journée et de l'accompagnement de l'adulte que le cadre est posé et permet ainsi à l'enfant d'éveiller sa curiosité, ses potentiels, de développer sa capacité à faire seul.

Le cadre n'est pas figé et s'adapte bien au rythme et aux besoins de l'enfant en lien avec une observation fine de l'équipe.

Le temps de l'adulte n'est pas le temps de l'enfant .



### • Les besoins d'estime et d'appartenance

Appartenir à un groupe c'est être identifié individuellement dans celui-ci par ses forces, ses potentiels pour nourrir le groupe.

Chez Rigolo Comme La Vie, tout est mis en œuvre pour faire que l'enfant se sente attendu, exister, reconnu comme un être à part entière par un ensemble d'attentions : un casier personnel, une photo sur son lit dans le dortoir, ...

Pour contribuer à son estime, l'enfant a besoin qu'on le regarde, qu'on le considère. Lorsque nous nous adressons à l'enfant, nous nous mettons à sa hauteur, nous lui disons "tu", nous le nommons par son prénom. Les professionnels se doivent d'avoir un discours valorisant et rassurant dans ses réussites comme dans ses échecs "tu peux être fier de toi".

### • Les besoins d'accomplissement

On entend par accomplissement, le fait de s'occuper en vue de se réaliser : c'est laisser la possibilité à l'enfant de développer tous ses potentiels. "Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie".

Ce besoin est conditionné par la satisfaction des besoins évoqués précédemment.

## 2.6 Les dispositions prises pour assurer l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle

**La première mission de l'équipe est d'assurer la sécurité physique, psychique et affective de votre enfant en votre absence. L'équipe veille à mettre en place des temps d'éveil adaptés qui répondent à ses besoins individuels.**

Chez Rigolo Comme La vie, différents ateliers sont proposés afin d'assurer **l'éveil artistique et culturel** des enfants sous différentes formes.

Voici des exemples mis en place à la crèche de Vendin le vieil :

- l'Eveil cognitif et langagier avec des lectures de contes et d'histoires, des comptines en lien avec les contes, l'imagier des animaux de la forêt, de la nature ou encore des travaux autour de la notion de famille et des couleurs.
  - partenariat avec la médiathèque de Vendin le vieil afin d'actualiser les livres et intervention d'une conteuse à hauteur d'une fois par mois.

- l'Eveil sensoriel via la manipulation de différentes matières : paille, bouchons, pâtes crues, terre, herbe, tissu; des ateliers de cuisine avec la réalisation de soupes et galettes et une malle sensorielle comportant différentes matières/textures, couleurs et sons.
  
- L'Eveil artistique avec des peintures, collage ou encore du bricolage, exemple:
  - Malle de récupération (cuillères, cartons, bouteilles, bouchons).
  - Écoute de la musique classique/Musique du Monde au quotidien.
  - Temps conviviaux autour de la culture.
  - Littérature jeunesse.
  - Atelier d'arts plastiques avec différents outils , peindre avec des éléments de la nature, des objets, des jouets. varier les supports taille de feuille, debout ou allongé au sol pour permettre aux enfants de laisser une trace.
  - Éveil musical (caisse à instruments, livres chansons).
  - Ateliers sur les 5 sens.
  - Stratégie nationale pour la Santé culturelle (Marinopoulos) : Notion du jeu dans la culture et l'éveil de l'enfant le jeu est important.

Aussi, les thématiques des activités proposées au sein des établissements Rigolo Comme La Vie évoluent durant l'année. Cela permet aux enfants de découvrir plusieurs univers.

Lors des moments festifs ou pour des besoins en lien avec le projet éducatif, la structure peut faire appel à des parents pour présenter leur talent ( musique , atelier cuisine...).

## 2.7 Les dispositions prises pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Les enfants évoluent dans un espace sécurisé et explorent de manière libre les jeux.

Sont à ce titre prises notamment des dispositions pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons » conformément à l'article R.2324-29 du Code de la Santé publique.

A titre d'exemple, les jeux sont accessibles à tous les enfants et notamment les jeux d'imitation et les jeux de déguisement. Les professionnels sont particulièrement sensibilisés et sensibilisent les parents à la nécessité pour chaque enfant de choisir le jeu de son choix peu importe son genre. L'aménagement des espaces de nos structures est réfléchi en ce sens.

A la crèche de **Vendin le vieil** : la dinette, les poupées, les voitures, outils, jeux de ménage sont en accès libre à chaque enfant; lors d'activités manuelles les couleurs sont choisies par les enfants sans imposer et sans juger. Les professionnels n'imposent pas de jeux selon le genre de l'enfant, suis l'enfant dans sa découverte et son jeu peu importe celui-ci. Les professionnels ne portent aucun jugement sur l'enfant ou ce qu'il choisit comme jouet. ...

## Partie 3 – Le Projet d'accueil

La première mission de l'équipe est d'assurer la sécurité physique, psychique et affective de votre enfant en votre absence. L'équipe veille à mettre en place des temps d'éveil adaptés qui répondent à ses besoins individuels.

### 3.1 Les accueils proposés

#### Types d'accueil

- Occasionnel
- Régulier
- Urgence exceptionnelle (événement non prévisible : ex : hospitalisation d'urgence)
- Horaire d'accueil de 7h30 à 18h30.
- Accueil d'enfant porteur de handicap. Actuellement à la crèche de Vendin le vieil, aucune place n'est occupée par un enfant porteur de handicap mais nous restons sensibilisé et disponibles en cas de besoin
- Familles confrontées à des situations particulières.

#### Âge des enfants accueillis

- 10 semaines à 5 ans révolus(veille des 6 ans) .
- Plus de 3 ans non scolarisés (jusqu'à 5 ans révolus (veille des 6 ans).
- Enfants de plus de 3 ans à besoins particuliers (handicap...) jusqu'à 5 ans révolus (veille des 6 ans).

#### L'accueil de type régulier :

C'est un accueil journalier, la famille s'engage à confier leur enfant à la Structure aux jours et horaires prévus initialement au contrat.

La famille conserve la possibilité de demander des créneaux supplémentaires au cours du mois sous un délai de 48h00.

**Le parent prévient ou fera prévenir la structure de tout retard.**

**L'accueil de type d'urgence :**

La structure peut accueillir en urgence, ponctuellement, sans critère d'admission, un enfant dont la famille en aurait besoin de façon inattendue. L'enfant n'est pas connu de la structure. C'est un accueil immédiat répondant à une situation exceptionnelle.

### **3.2 Les prestations d'accueils proposées**

**Organisation des locaux**

La micro crèche est composée d'un espace de vie commun à tous les enfants et au sein duquel se trouve un espace repas pour les enfants, une cuisine où sont stockés et réchauffés les repas enfants, une salle de linge, deux dortoirs (un avec lits à barreaux pour les plus petits et un avec lits "couchettes" pour les plus grands), une laverie, un bureau, un vestiaire, un WC adulte accès PMR, une salle de pause, une pièce de stockage pour les produits d'entretien et une entrée munie d'un plan de change et de casiers/portes manteaux propre à chaque enfant.

**Organisation des groupes**

Nous favorisons l'organisation avec des groupes d'âge mélangés afin que les enfants puissent développer des interactions entre eux et proposer aux enfants d'expérimenter les relations sociales : permettre l'imitation, aller à la rencontre de l'autre, travailler la capacité à négocier, à se décentrer pour prendre en compte autrui, résoudre un conflit, permettre à l'enfant de se positionner dans un groupe.

**Activités proposées**

Chez Rigolo Comme La Vie, les professionnelles proposent au cours de la journée des ateliers éducatifs à destination des enfants. Plusieurs ateliers peuvent être proposés en même temps, permettant à l'enfant de vivre un parcours de découverte selon ses envies. Ce sont des incitations à la découverte, au rire, au plaisir de partager un moment ensemble, à la créativité. L'enfant est libre de choisir et de décider lorsque son atelier se termine.

**L'exploitation des extérieurs**

L'équipe de la micro-crèche de Vendin Le veil met tout en place pour favoriser les sorties en extérieur sur la terrasse ou dans le jardin. Nous considérons que l'extérieur est un lieu de découverte sensorielle. Nous avons la volonté **d'ouvrir les enfants vers l'extérieur** en leur proposant de sortir quel que soit le temps avec une tenue d'extérieur adaptée. Les enfants bénéficient d'une terrasse qui permet aux enfants de faire du vélo, courir, sauter, grimper sur des modules de motricité en toute sécurité grâce au sol mou. L'équipe a pour projet de développer des espaces potager avec les enfants et les familles.

Le jardin de Vendin le Veil, est un espace d'éveil à l'environnement, les enfants y découvrent la végétation et ses insectes. L'équipe fait le constat que le contact avec le jardin stimule la créativité des enfants (land art, hôtel à insectes) , libère les tensions et favorise le développement des compétences sociales. Les enfants sont plus sereins .

### **Les intervenants extérieurs**

Les équipes sont accompagnées dans leur mission par des professionnels externes du domaine social et médical : médecins spécialisés en pédiatrie, psychomotriciens, psychologues, ...

Notre proposition prévoit, conformément aux pratiques actuelles, différentes interventions :

- Un Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI),
- Une professionnelle du Pôle Ressource "Gamins exceptionnels" qui a pour objectif de faciliter l'inclusion des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap.
- Un superviseur psychologue à raison de 2 heures par mois pour de l'analyse de pratiques
- Un collectif Pédagogie pour relecture de pratiques, animation et suivi des projets pédagogiques.
- Un collectif alternants et tuteurs pour accompagner ces professionnels en devenir,
- Un collectif Adjoints et Référents technique pour relire les pratiques locales et assurer une cohérence globale réseau
- Un collectif Santé pour veille et accompagnement des pratiques de soin et de prévention, formalisation des protocoles, animation des RSI
- Un Référent Hygiène, Sécurité et Environnement, ainsi que 2 référents COVID

L'entretien des locaux est assuré par un prestataire spécialisé garant du respect des normes d'hygiène au sein de la Structure.

La crèche est également en partenariat avec la médiathèque de Vendin le vieil pour permettre l'emprunt des livres et jeux. Nous avions auparavant l'intervention d'une compositrice de la médiathèque au sein de la crèche, cependant ceci n'est plus réalisable par la personne chargée de cette intervention. Nous réfléchissons donc à mettre en place des sorties extérieures au sein même de la médiathèque. De nombreux éléments sont à préparer afin de permettre la mise en place du projet : convention de partenariat incluant les sorties, protocole de sorties extérieures, calendrier de sorties, autorisations remplis par chaque famille à chaque sortie et sac avec le nécessaire de sortie et de secours.

### 3.3 L'hygiène et les changes

La structure fournit les produits de soins et d'hygiène et les couches nécessaires au bien-être de votre enfant.

**Les soins d'hygiène** sont des moments privilégiés entre le professionnel et l'enfant. Ils sont réalisés de manière à respecter l'intimité des enfants et leur permettre d'être acteurs de ce moment. Les professionnels veillent à valoriser et à prendre le temps avec l'enfant. Ils peuvent se déshabiller et s'habiller, aller chercher et ranger leurs affaires, prendre une couche, monter "seule" sur le plan de change sous le regard bienveillant et la sécurité de l'adulte.

Le professionnel adapte en permanence son accompagnement à l'évolution de l'enfant notamment dans le passage de la couche aux sous-vêtements, en lien avec les parents.

Les enfants arriveront propres et habillés... Pour leur confort, l'aspect pratique et favorisant l'autonomie de l'enfant doit être privilégié. Les parents doivent fournir des vêtements de rechange, legging marqués au nom de l'enfant, en quantité suffisante et adaptés en permanence à l'âge et à la taille de l'enfant

La crèche se réserve le droit de récupérer les effets personnels non repris par les familles.

**La structure décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des vêtements de l'enfant.**

Il est nécessaire que l'enfant ait des chaussures propres et/ou chaussons.

Il est important que l'enfant puisse avoir l'un de ses objets personnels, rassurant pendant le temps de séparation (« son doudou » ...) étiqueté à son nom.

Une tétine au nom de l'enfant restera en permanence dans l'établissement pour les enfants ayant l'habitude d'en avoir une à la maison.

Pour les accueils réguliers et pour des raisons pédagogiques, la famille fournira une turbulette au nom de l'enfant. Celle-ci leur sera rendue chaque fin de semaine pour être lavée. La

structure sera également en capacité de mettre à disposition de l'enfant une turbulette aux familles qui le souhaitent.

Nous recommandons de marquer avec les étiquettes nominatives les objets et vêtements appartenant à l'enfant (biberons, boîte plastique...), et ce, afin de limiter les pertes et échanges involontaires d'affaires personnelles

### 3.4 Alimentation

#### 3.1.4 Les repas

**Le repas, le goûter et toutes les fournitures annexes destinées aux enfants (bavoirs, couverts, assiettes, verres, ...) sont fournis par la structure.**

Les laits premier âge et deuxième âge sont fournis par la structure. Si vous souhaitez apporter votre lait maternisé, vous devez ramener une boîte fermée ainsi que deux biberons au nom de l'enfant.

Le prestataire pour les repas sélectionné par Rigolo Comme La Vie est Ansamble

Ansamble propose une alimentation issue en partie de l'agriculture biologique, il se mobilise en faveur d'une alimentation saine, respectueuse de la nature et des Hommes et créant de la valeur sur son territoire.

Ansamble s'engage à:

- sécuriser la prestation repas
- favoriser la prévention de l'obésité infantile
- sélectionner des produits de bonnes qualités nutritionnelles
- privilégier les produits frais, sans conservateur et exclure les conserves de légumes
- varier les produits pour éveiller au goût
- cuisiner simplement, au plus près du jour de la consommation

**L'alimentation et les menus des jeunes enfants sont soumis aux dernières recommandations de santé publique France en lien avec les 1000 premiers jours.**

Notre prestataire qui fournit les repas est local et propose des produits de la région. Les équipes et le prestataire s'engagent dans une démarche de développement durable en recyclant les barquettes. Le repas du midi est fourni par la structure.

Pour les enfants en bas âge, la structure fournit un lait et l'eau (une seule marque), les laits et/ou les eaux spécifiques sont fournis par la famille. Dans ce cas, les parents s'engagent à

respecter les dispositions suivantes : Boite fermée hermétiquement d'une validité d'1 mois après ouverture. Les biberons sont préparés au sein même de la structure.

**Pour les enfants soumis à une diététique particulière, pour raisons médicales (allergies, intolérance), un protocole spécifique sera établi avec le référent santé accueil et inclusion et votre médecin traitant et les parents. Ce dernier n'entraîne en aucun cas une réduction du tarif horaire.**

Nous souhaitons aussi que ce moment soit un moment de partage et de plaisir pour l'enfant.

### **3.4.2 Allaitement en crèche**

La poursuite de l'allaitement maternel est facilitée au sein de toutes nos crèches. Nos professionnels sont formés pour l'accompagnement des mamans qui peuvent venir allaiter leur enfant ou apporter leur lait selon nos protocoles. Tout est mis en œuvre pour faciliter ce moment. Ainsi cet accueil est possible à toute heure de la journée et un endroit est prévu au sein de toutes nos crèches pour les accueillir.

### **3.4.3 Régimes alimentaires**

Tout régime alimentaire lié à la santé de l'enfant sera soumis au RSAI.

L'avis du responsable de l'établissement sera requis quant aux possibilités de la crèche à réaliser ce régime et sa compatibilité avec les règles de sécurité alimentaire en collectivité.

Un projet d'accueil individualisé (PAI) sera établi et signé entre le directeur de la crèche, la famille et le RSAI ou le médecin traitant de l'enfant.

## **3.5 L'accueil d'enfants à besoins spécifiques (enfant en situation de handicap, enfants atteints d'une maladie chronique....)**

La volonté de RIGOLO COMME LA VIE est de nous engager auprès des enfants, des parents et des équipes dans le besoin de transformation sociétale.

Dans ce cadre, nous avons professionnalisé et développé un accompagnement spécifique des enfants en situation de handicap et de leur famille. Notre expertise dans ce domaine est reconnue par nos partenaires.

C'est pourquoi au-delà de l'obligation légale (décret d'août 2000) qui incite à accueillir des enfants en situation de handicap dans les crèches, **RIGOLO COMME LA VIE a souhaité aller plus loin pour répondre aux besoins d'éveil et de socialisation des enfants en situation de handicap et aux besoins de leurs familles.** Et cela en terme, notamment, de mode de garde pour maintenir l'emploi



du parent ou au besoin de répit, dont tout parent doit pouvoir bénéficier et solliciter auprès de notre société.

Nous accueillons les enfants en situation de handicap au sein de nos crèches pour offrir une réelle possibilité d'inclusion sociale de l'enfant et de sa famille. En effet, les crèches sont les premiers lieux d'accueil possibles dans la vie d'un enfant, qui prend part à la vie en société du haut de ses quelques mois !

De même, un parent ayant un mode de garde en milieu ordinaire pour son enfant, prend sa place socialement en tant que parent. Il a accès à un nouveau monde, celui de la Petite-Enfance, de l'accompagnement à la Parentalité. Étape qui peut être un réel soutien dans la vie de famille.

**Quoi de plus naturel alors que de proposer un accueil en crèche aux enfants et aux parents qui débutent leur vie de famille sous le prisme du handicap ?**

L'accueil de l'enfant en situation de handicap vient aussi parfaire et est aussi bénéfique pour l'accueil du collectif d'enfants. Il permet à tout enfant de vivre quotidiennement les réalités de ce que la vie offre, et le handicap en fait partie.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap permet de déconstruire les représentations liées au handicap, de sortir des idées préconçues, et de la méconnaissance sur cette thématique qui a longtemps été mise de côté.



**RIGOLO COMME LA VIE contribue ainsi à changer le regard de la société sur la différence, pour cela nous nous engageons auprès des enfants, des familles et des professionnels.**

**Nos engagements pour les enfants :**

- Leur permettre de **vivre quotidiennement à travers la différence et la diversité.**
- **Accueillir chaque enfant** en valorisant ses compétences,



tout en prenant en compte ses besoins particuliers.

- **Donner une autonomie maximale** à chaque enfant pour réaliser les gestes de la vie quotidienne, lui permettre de s'inclure socialement dans un groupe afin de nouer des liens relationnels avec ses pairs.

#### **Nos engagements pour les familles :**

- **Proposer** à toute famille le sollicitant **un accompagnement à la parentalité**.
- **Répondre aux besoins individuels** de leur enfant en élaborant avec la famille un recueil d'informations détaillant les difficultés liées au handicap mais surtout les compétences dont l'enfant dispose.
- **Identifier et mobiliser le réseau et se mettre en lien avec les professionnels** extérieurs (structure médico-sociale ou professionnel du paramédical) pour harmoniser l'accompagnement de l'enfant, tout en laissant le parent au centre des échanges.
- Le matériel sera adapté en fonction des besoins de l'enfant, exemple: Achat de matériel ergonomique : couverts, chaise, jeux répondant aux besoins de l'enfant.
- L'aménagement de l'espace peut être revu en fonction du besoin spécifique de l'enfant

#### **Nos engagements pour les professionnels :**

- **Sensibiliser les équipes** de crèche à l'accueil de l'enfant en situation de handicap, la notion de parentalité bousculée, ou encore l'approche Snoezelen par des temps de formation.

Au sein de la micro crèche de Vendin le vieil, deux professionnelles ont pu bénéficier de la formation snoezelen en 2022.

- **Rester à l'écoute et veiller à répondre à leurs questionnements**, qu'ils soient d'ordre organisationnel ou qu'ils fassent référence à un accueil en particulier.
- **Mettre en lumière le réseau de partenaires internes** (superviseur, thérapeute familiale ou responsable Pôle Ressources Handicap) **et externes** (CAMSP et CMP locaux, paramédicaux de proximité, Pôle Ressources Handicap de l'arrondissement...).

## **3.6 Encadrement de la structure et des enfants**

### **3.6.1 Description des compétences professionnelles mobilisées**

L'encadrement est assuré par des professionnels diplômés et qualifiés selon les normes du décret en vigueur (éducateur de jeunes enfants, infirmier(e), puéricultrice, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance ou animateur(trice) petite enfance). Les collaborateurs diplômés, au titre de l'article R.23-24-36 et R-23-24-42 sont habilités pour les ouvertures et fermetures de la Structure dans le respect de la réglementation.

Les professionnels présents assurent l'accueil des enfants et des parents, la bonne tenue de la structure, la transmission des informations pour les collaborateurs non présents à la fermeture ou à l'ouverture et la mise en sécurité du bâtiment (fermeture).

Le planning hebdomadaire de l'équipe est établi sur toute l'amplitude d'ouverture de la Structure et communiqué annuellement sur demande au service PMI lors du suivi.

### **3.6.2 Professionnalisation et accompagnement de l'équipe**

#### **Formation**

Chaque nouveau professionnel qui intègre Rigolo Comme La Vie bénéficie d'une formation en interne dès son arrivée. Il est formé par un collaborateur du même métier, cette formation peut se faire sur une autre crèche du réseau Rigolo Comme La Vie.

Une plateforme de formation en e-learning est accessible à tous les professionnels de crèches (cdd, cdi, stage...).

Un plan de formation est déployé chaque année autour des thèmes de pédagogie (l'art, la musique, le baby signe, la nature, l'accueil d'enfants en situation de handicap, l'approche snoezelen...), de santé et de sécurité (Sauveteur Secouriste au travail, manipulation extincteurs, l'alimentation du jeune enfant ...) , de management et de gestion .

Les collaborateurs sont également accompagnés sur les formations individuelles (VAE, Transition pro...) .

Rigolo Comme La Vie crée des partenariats avec les centres de formations petite enfance et accueille des étudiants dans le cadre de stage ou de l'alternance; l'étudiant est toujours accompagné d'un tuteur , et il n'est jamais seul avec les enfants. Le nombre de stagiaires est limité afin de garantir la qualité de son suivi, de son accompagnement, ainsi que les repères de l'enfant et de sa famille. Les stagiaires ne seront accueillis que si le contexte, les ressources sont en adéquation.

### **Analyse de pratique:**

Des séances d'analyses de pratique de 2 heures sont mises en place pour l'équipe de la micro-crèche de Vendin le vieil toutes les 6 semaines, en dehors de la présence des enfants.

### **3.6.3 Comportement à adopter dans les locaux**

Les parents sont invités à prendre connaissance des informations affichées à leur intention à l'entrée de l'établissement.

Il est notamment demandé à tout parent ou accompagnant de :

- Ne jamais laisser un enfant seul sur la table à langer
- Ne pas laisser un enfant déambuler seul dans l'établissement,
- La présence des frères et sœurs de l'enfant ou de jeunes enfants accompagnants ne doit pas être un facteur de risques et de perturbation pour les autres enfants de l'établissement, ils sont sous la responsabilité de leurs parents/de l'adulte accompagnant. Frère et sœur restent, tant que possible, dans le sas d'entrée à la vue de son parent ou de l'accompagnant.
- Surveiller les tiers qui n'ont pas à perturber les autres enfants,
- De ne pas laisser jouer un enfant avec les jeux de l'établissement sans surveillance y compris au sein de la structure de motricité
- Pour des raisons de sécurité et dans l'intérêt du bon fonctionnement du service, et dans la mesure du possible, il convient de limiter à 2 personnes (enfants inclus), le nombre de personnes accompagnant le parent qui vient chercher l'enfant en crèche ;
- En dehors de la zone d'entrée, toute personne pénétrant dans les espaces de vie des enfants devra couvrir ses chaussures par les sur-chaussures mises à sa

disposition dans le hall d'entrée.

Les Familles sont tenues à un devoir de confidentialité et au respect de la vie privée des personnes qu'elles côtoient au sein de l'établissement.

A ce titre, les familles s'engagent à garder confidentielles toute information qui serait portée à sa connaissance concernant une autre famille.

Aussi, les familles s'engagent à n'utiliser les photos prises au sein de l'établissement (et présentant d'autres enfants que le/les leur(s)) que dans un cadre familial et donc à ne jamais les diffuser ni les positionner sur un site ou blog internet.

Cette liste est donnée à titre d'exemple et n'est pas limitative.

Toute entrée dans la crèche est contrôlée. Le personnel doit maintenir les portes d'accès fermées pour éviter qu'une personne étrangère puisse pénétrer dans la Structure. Un protocole de sûreté est établi par la crèche.

Pour la sécurité des enfants, il est demandé aux parents de fermer derrière eux les portes d'accès qu'ils franchissent. à ne pas laisser leurs effets personnels à la portée des enfants (médicaments, produits toxiques...

Toute personne pénétrant dans la Structure s'engage à en respecter les règles.

## Annexe - Etude de territoire



### Fiche territoire

-  
COMMUNE DE VENDIN-LE-VIEIL

Pas-de-Calais (62)

-  
Générée le 12/12/2022





## INTRODUCTION

La commune de Vendin-le-Vieil se situe dans le département du Pas-de-Calais et comprend 8 543 habitants, pour une densité de 11 hab/km<sup>2</sup> en 2018.

Vendin-le-Vieil appartient à la Communauté d'agglomération de Lens - Liévin.



## DEMOGRAPHIE

La variation de la population s'explique par deux principales composantes:

- 1 Le solde naturel: égal à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès
- 2 Le solde migratoire: égal à la différence entre le nombre d'arrivées et de départs sur le territoire

<b>8 543</b>	<b>7 905</b>
HABITANTS	HABITANTS
<b>2018</b>	<b>2013</b>

### Un fort solde naturel pour un fort solde migratoire comparés à la France entre 2013 et 2018

	Variation moyenne à l'année		
	Variation population	Solde Naturel	Solde Migratoire
Vendin-le-Vieil	+1,6%	+0,4%	+1,2%
Pas-de-Calais	+0,0%	+0,2%	-0,2%
France	+0,4%	+0,3%	+0,0%

Données INSEE (2021)

### On observe une population relativement jeune à Vendin-le-Vieil



**1,5**

Indice jeunesse



**3,4%**

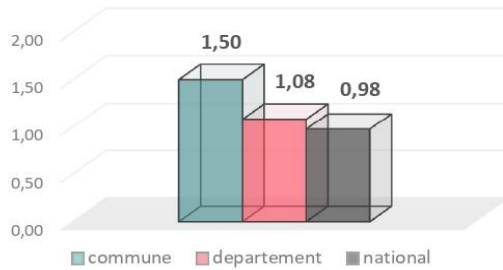
Moins de 3 ans



**1,2%**

Taux de natalité

## Comparaison macro de l'indice de jeunesse



Données INSEE (2021)

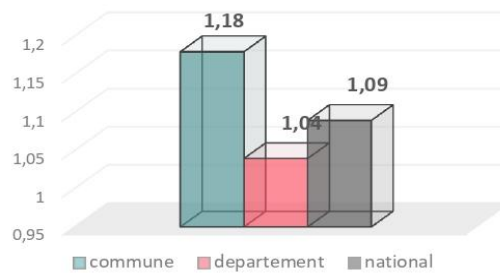
L'**indice de jeunesse** est égal au nombre de moins de 20 ans rapporté au nombre de plus de 60 ans sur l'année. Cela signifie que pour 1 personne âgée il y a environ 1,5 jeunes.

L'indice de jeunesse à Vendin-le-Vieil est relativement plus important que sur le département du Pas-de-Calais.

Le **taux de natalité** est égal au nombre de nouveaux nés rapporté au nombre d'habitants moyen sur l'année. Cela signifie que pour 1000 habitants il y a environ 11,8 nouveaux nés sur la commune.

Le taux de natalité à Vendin-le-Vieil est relativement plus important que sur le département du Pas-de-Calais.

## Comparaison macro du taux de natalité



Données INSEE (2021)

## Une moyenne de 103 naissances entre 2014 et 2020

### Évolution du nombre de naissances (2014-2020)



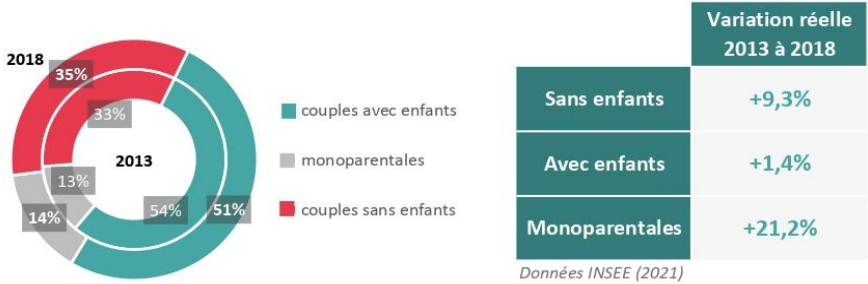
Données INSEE (2021)

Le nombre de naissances semble être en baisse sur la commune de Vendin-le-Vieil.

Un faible renouvellement des jeunes couples présents sur la commune peut expliquer cette baisse du nombre de nouveaux nés chaque année.

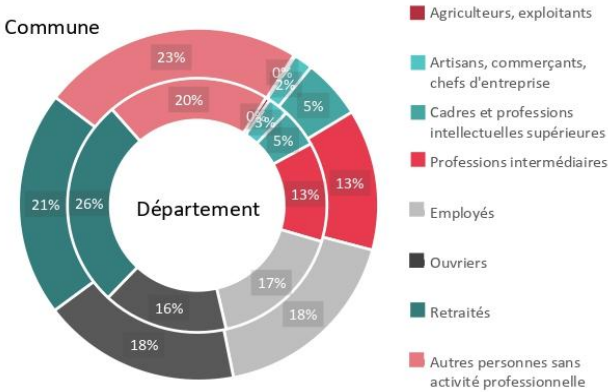


### Zoom sur la composition des familles



### ÉCONOMIE ET EMPLOI

#### Répartition des catégories socio-professionnelles



On observe une proportion plus importante de cadres, professions intermédiaires sur la ville que sur le département.

De plus, la proportion d'ouvriers et d'employés est plus importante sur la commune que sur le département.

Données INSEE (2021)

### Potentiel financier

**834€**  
par habitant

Le potentiel financier se présente comme élément de mesure de la richesse théorique d'une commune et permet ainsi de prendre en compte l'ensemble des ressources stables de la collectivité.

Selon l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (2021)

## À propos des revenus



## Un taux d'emploi féminin relativement faible comparé à la France

	Taux d'emploi	Hommes	Femmes
Vendin-le-Vieil	88,5%	90,7%	86,1%
Pas-de-Calais	85,7%	86,7%	84,5%
France	88,0%	89,0%	86,9%

Données INSEE (2021)

**Le taux d'emploi** correspond au nombre d'actifs occupés pour 100 actifs. Nous nous intéressons ici au taux d'emploi des 25-54 ans puisqu'ils constituent la population qui nous intéresse le plus. On observe un taux d'emploi plus important sur la commune que sur le département, tandis que le taux d'emploi du Pas-de-Calais est moins important qu'en France. Par ailleurs, la différence hommes/femmes est davantage marquée sur la commune par rapport au département.

## Une part de temps partiel chez les femmes plus élevée

	Taux TP	Hommes	Femmes
Vendin-le-Vieil	12,9%	2,8%	24,5%
Pas-de-Calais	15,3%	4,4%	28,0%
France	13,1%	4,7%	22,0%

Données INSEE (2021)

**Le taux de temps partiel** correspond au nombre d'actifs en temps partiel pour 100 actifs occupés, toujours pour les 25 à 54 ans.

La différence de temps partiel entre hommes et femmes est moins marquée sur la commune que sur le département. De plus, la part de temps partiel chez les femmes est plus élevée qu'en France.

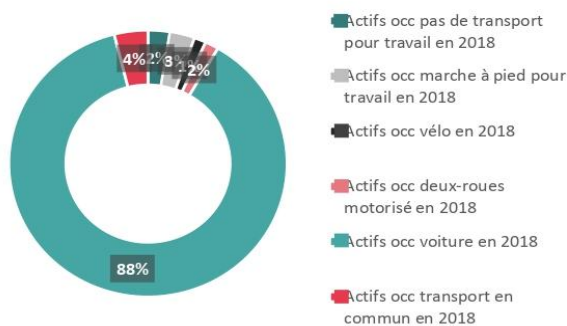
## À propos de la mobilité des actifs



### Des actifs travaillent sur leur commune de résidence

Ce qui signifie que la plupart des actifs se déplacent en dehors de leur ville pour aller travailler.

## Zoom sur les modes de déplacement des travailleurs



Le nombre d'actifs utilisant la voiture comme mode de transport pour aller travailler est significativement supérieur au nombre d'actifs utilisant les transports en commun à Vendin-le-Vieil.

Il y a plus d'actifs qui préfèrent marcher pour aller au travail plutôt que de prendre le vélo.



## ACCUEIL PETITE ENFANCE

### Un taux de couverture théorique des EAJE faible comparé à la France

2018	EAJE PSU	Assistants maternels	Autres
Vendin-le-Vieil	15,8	42,2	0,3
Pas-de-Calais	10,7	31,7	11,0
France	18,2	33,8	5,4

Données DataCaf & INSEE (2018)

**Le taux de couverture** correspond au nombre de places théorique pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans. Il est ici calculé de façon théorique, grâce aux données DataCaf de 2018 et au recensement INSEE de 2018. La catégorie "Autres" fait référence à différents types de prise en charge, tels que la garde à domicile, la préscolarisation, etc.

Les EAJE PSU comprennent: accueil collectif, familial et parental, micro-crèche.

À noter: il n'existe pas de visibilité sur les EAJE en mode PAJE.

Théoriquement, sur 100 enfants âgés de moins de 3 ans, environ 16 jeunes enfants peuvent être accueillis en accueil collectif (EAJE) et environ 42 en accueil individuel.

La capacité d'accueil collectif sur Vendin-le-Vieil est moins importante que la capacité d'accueil individuel. De plus, le taux de couverture des EAJE sur la commune (2019) reste inférieur au taux de couverture national.

2019	Couverture globale
Vendin-le-Vieil	69,8
Pas-de-Calais	56,2
France	59,8

Données DataCaf (2019)

Le taux de couverture globale en 2019 sur Vendin-le-Vieil est supérieur à celui du Pas-de-Calais et supérieur à celui de la France.

## Quelques chiffres théoriques sur la commune pour conclure...



**291**

Jeunes enfants



**203**

Places théoriques



**88**

Enfants non accueillis



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Contexte

L'objectif de ce rapport est d'obtenir un rendu des statistiques liées au développement de crèches afin d'obtenir un premier aperçu de la situation du territoire, à différentes échelles (commune, département, France).

### Méthodologie

Les données utilisées pour réaliser ce rapport sont principalement issues de deux sources:

- Insee – Recensements de la population 2013 et 2018, exploitations principales et complémentaires.
- DataCAF – Taux de couverture global - Accueil jeune enfant (2019)

Les données utilisées ont été consultées en décembre 2021. De plus, certains chiffres évoqués dans ce rapport restent théoriques et pourraient se révéler obsolètes en raison d'un manque d'actualisation des données.